Rapport de l'étude sur la viabilité des banques communautaires en zones pastorales et agropastorales dans les départements de Dakoro et d'Abalak

Financé par le projet Sécurité Alimentaire Renforcée par l'Elevage Dakoro/Abalak (SAREL)

Conduite par :

Yaya Assane, consultant principal
Souleymane Akadiri, consultant assistant

Décembre 2010

Remerciement

Le Cabinet de Renforcement des Capacités des organisations et des projets (CROP) par la voix de son Directeur général, monsieur ASSANE, tient à remercier VSF/Belgique Niger et son partenaire local ONG Karkara pour la confiance placée en lui pour la réalisation de la présente étude.

Sont également remerciés tous les acteurs (autorités administratives et coutumières, les responsables des services déconcentrés de l'Etat, les responsables des ONG, Associations, projets/programmes, les communautés au niveau des sites enquêtés, le personnel du projet SAREL et autres personnes ressources rencontrées par le consultant) pour leur disponibilité, collaboration et leur franchise lors des moments de réflexion.

Plus spécialement nous disons merci à monsieur Boubacar Amadou junior structurant au projet SAREL qui a accompagné l'équipe du consultant et facilité ainsi le contact avec les communautés.

Table des matières

Remerciement 2
Sigles et Abréviations 5
Liste des tableaux 6
Listes 6
Liste des calendriers 6
Résumé 7
Introduction 9
Première partie : Cadre général de l'étude et méthodologie 10
I-Brève présentation de la zone de l'étude 10
1.1 Situation géographique 10
1.2 Organisation administrative et coutumière 10
1.3 Population et sociologie des deux départements 11
1.4 Au plan alimentaire et économique, ... 11
II-Méthodologie 12
Deuxième partie : La situation alimentaire et vulnérabilité de la zone de l'étude 15
III-Sécurité alimentaire des départements de Dakoro et d'Abalak 15
3.1 Situation alimentaire du département de Dakoro 16
3.2 Situation alimentaire du département d'Abalak 17
3.3 Vulnérabilité alimentaire de la zone de l'étude 18
3.3.1 Les dimensions qui influencent la vulnérabilité au niveau des deux départements 18
3.3.2 Les effets et impacts visés par le Projet SAREL dans son contenu actuel 31
IV-Les stratégies de gestion de la sécurité alimentaire appliquées dans la zone de l'étude 33
4.1 Les stratégies endogènes de gestion de sécurité alimentaire 33
4.2 Les stratégies exogènes de gestion de sécurité alimentaire 36
4.3 La problématique qui caractérise les BC/BAB dans les deux départements 38
4.3.1 La vie des BC/BAB dans les départements de Dakoro et d'Abalak 39
4.3.2 Les raisons de la faible viabilité des BC/BAB dans les départements de Dakoro et d'Abalak 40
Troisième partie : proposition d'orientation des interventions futures de SAREL 47
V-Les éléments du contexte à prendre en compte dans la stratégie de sécurité alimentaire 47
5.1 Rappel des limites des BC et BAB dans la gestion de la sécurité alimentaire dans les deux départements 47
5.2 Les tendances liées à l'évolution du contexte général 48

5.3 Les principes à privilégier dans le choix des alternatives d'appui à la sécurité alimentaire 50
VI Les choix stratégiques à privilégier par le SAREL 51
6.1 Pour le département de Dakoro 51
6.2 Pour le département d'Abalak 58
Conclusion 62
Principaux documents consultés 63
Les annexes 64
Annexe N°1 : liste des personnes rencontrées 64

Sigles et Abréviations

ACH	Accion Contra Hambre
AGR	Activité Génératrice de Revenu
APV	Auxiliaire Para Vétérinaire
AREN	Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger
BAB	Banque à Aliment bétail
BC	Banque céréalière
DACPOR	Direction Départementale de l'Action Communautaire de la promotion des Organisation paysannes
DDA	Direction Départementale de l'Agriculture
DD/AT/DC	Direction Départementale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire
DGC	Distribution Gratuite Ciblée
FAO	Organisation mondiale de l'Alimentation et de l'Agriculture
HIMO	Hautes Intensité de Main d'œuvre
INS	Institut National de la Statistique
IRD	International Relief for Dévelopment
JEMED	Jeunesse en Mission pour le Développement
MDM	Médecins Du Monde
OCI	Organisation de la Commission Islamique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PTF	Partenaire Technique et Financier
PROXEL	Réseau de Santé animale et de conseil de proximité en Elevage
RRC	Réduction des Risques et Catastrophes
SA	Sécurité Alimentaire
SAP/CCA	Système d'Alerte précoce/ Cellule Crise Alimentaire
SAREL	Sécurité Alimentaire Renforcée par l'Elevage
SCAP/RU	Système Communautaire d'Alerte Précoce et Réponses aux Urgences
UBT	Unité Bétail Tropicale
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfant
VSF/B	Vétérinaires Sans Frontière Belgique

Liste des tableaux

Tableau N°1 : les facteurs d'influence de la vulnérabilité alimentaire des ménages ;
Tableau N°2 : évolution de la production annuelle du département de Dakoro ;
Tableau N°3 : Fluctuation des prix du mil à Dakoro ;
Tableau N°4 : Quelques exemples de stratégies endogènes citées par les communautés (cas de Dakoro)
Tableau N°5 : Quelques exemples de stratégies endogènes citées par les communautés (cas d'Abalak) ;
Tableau N°6 : Quelques acteurs et la nature de leurs interventions dans le département de Dakoro ;
Tableau N°7: Quelques acteurs et la nature de leurs interventions dans le département de d'Abalak ;
Tableau N°8 : Principaux problèmes dont souffrent les banques du projet PROXEL/SAREL ;
Tableau N°9 : Les acteurs et leurs rôles dans le dispositif d'approvisionnement

Listes

Listes N°1 : Liste des villages et sites visités dans le département de Dakoro ;
Listes N°2 : Liste des villages et sites visités dans le département d'Abalak ;
Liste N°3 : Liste des chefs de ménages rencontrés dans le département d'Abalak ;
Liste N°3 : Liste des chefs de ménages rencontrés dans le département de Dakoro ;

Liste des calendriers

Calendrier N°1 : Calendrier de sécurité alimentaire en bonne et mauvaise année du le département de Dakoro ;
Calendrier N°2 : Calendrier de sécurité alimentaire en bonne et mauvaise année du département d'Abalak ;
Calendrier N°3 : Occupation des hommes et femmes dans le département d'Abalak ;
Calendrier N°4 : Calendrier de la vie des BC/BAB à Abalak

Résumé

Le projet « Sécurité alimentaire Renforcée par l'Elevage » (SAREL) fait suite au projet de mise en œuvre d'un Réseau de santé animale et de conseil de Proximité en Elevage (PROXEL). Il vise à optimiser la contribution de l'élevage dans la sécurité alimentaire des ménages des départements de Dakoro et d'Abalak.
Le projet SAREL hérite du précédent projet de 35 banques dont 22 BC et 13 BAB dans les zones agropastorale et pastorale du département de Dakoro.

Avant de poursuivre ses activités de mise en place et de renforcement des BC et BAB dans sa zone d'intervention, la présente étude a été réalisée. L'étude vise à confirmer ou infirmer en argumentant que les banques existantes concourent véritablement à la sécurité alimentaire structurelle des bénéficiaires. Elle a aussi pour objectif de proposer des améliorations ou de nouvelles alternatives d'appui à la gestion de la sécurité alimentaire.

Dans la démarche méthodologique, il a été procédé à une analyse de la situation de sécurité et de vulnérabilité alimentaire qui caractérise la zone de l'étude. Mais aussi de faire l'analyse de la viabilité des BC/BAB comme instrument de gestion de la sécurité alimentaire appliqué actuellement. Enfin de faire des choix visant un meilleur appui à la gestion de la sécurité alimentaire de manière plus durable.

On retiendra de l'analyse de la situation de sécurité et de vulnérabilité alimentaire que les départements de Dakoro et d'Abalak connaissent une situation alimentaire déficitaire et récurrente. Cette situation se traduit par :i) la fréquence de l'occurrence des années de crise (tous les trois ans) ; ii) toutes les zones agro écologiques connaissent des périodes de pénurie alimentaire qu'il s'agisse d'année jugée bonne ou mauvaise. Cependant sa durée varie selon les zones agro écologique ; iii) les effets sont ressentis différemment par les hommes et les femmes, en raison du départ très souvent en exode.

Plusieurs facteurs influencent la situation de sécurité alimentaire dans ces deux départements. Ces facteurs sont de plusieurs ordres : social, culturel, technologique, technique, politique/approche, infrastructurel, économique, institutionnel et lié aux compétences. Tous ces facteurs expliquent l'insuffisance de certains pouvoirs /capacités (pouvoir de, pouvoir avec, pouvoir sur, pouvoir de dans) qui caractérisent les ménages ou les individus dans leur milieu. Ces facteurs peuvent être regroupés autour de trois axes :

- Liés au potentiel de disponibilité et accessibilité des céréales et aliments bétail ;
- Liés au pouvoir d'achat ;
- Et liées aux comportements.

Ceci dénote du caractère multidimensionnel du concept de la sécurité alimentaire.

L'économie de ces deux départements repose essentiellement sur la pratique de l'agriculture et de l'élevage. Ces activités sont diversement pratiquées dans les trois zones agro écologiques de ces départements. Aussi, non seulement ces deux secteurs ne sont pas suffisamment maîtrisés, mais ils sont confrontés à plusieurs aléas. Ceci aggrave la situation de sécurité et de vulnérabilité alimentaire.

Pour contribuer à la gestion de cette sécurité alimentaire plusieurs acteurs (Etat, ONG, Projets/programmes) assistent les communautés à travers des actions de développement et humanitaires. Au nombre de ces actions on peut citer l'appui à la mise en place et au renforcement des BC et BAB. Malgré les avantages que ces banques présentent dans la gestion de la sécurité alimentaire (structures de proximité, disponibilité, accessibilité), leur caractère communautaire entrave souvent leur bon fonctionnement dans certaines zones. Lesquelles finissent par profiter à un seul groupe voire disparaitre.

Cette faible viabilité observée surtout en zone agropastorale et pastorale, est la preuve que ces zones ne renferment pas de potentiel en matière de gestion de biens communautaires. Les raisons de cet état de fait sont essentiellement culturelles et comportementales (individualisme, absence de contrôle intra communautaire, mauvaise perception du bien commun, insuffisance de relation inter communautaires, etc…).

Il apparait alors clairement que les banques communautaires à elles seules ne peuvent constituer l'unique moyen de gestion de la sécurité alimentaire. D'où la nécessité d'opter pour un mécanisme d'approvisionnement en céréales et aliments bétail moins contraignant (à caractère inter communautaire) qui aura pour avantage de renforcer le contrôle interne et d'impliquer le maximum d'acteurs dont les communes et les SAP/CCA dans la supervision du dispositif. Il s'agira aussi d'opter pour des alternatives qui visent à promouvoir les secteurs de l'agriculture et de l'élevage ; à diversifier les sources de revenu ; à faire changer les comportements (en termes de développement d'esprit d'anticipation et de sécurisation des ressources et de valorisation des produits) et à renforcer le capital des ménages les plus vulnérables. Les opérations d'urgence sont à prévoir de façon ciblée en cas de nécessité. .
Les actions envisagées doivent être en cohérence avec les orientations des communes en matière de développement et plus spécifiquement de sécurité alimentaire. Elles ciblent trois niveaux : communal, communautaire et ménages.

Les options proposées par la présente étude n'altèrent en rien le contenu du projet SAREL, elles le renforcent et l'adapte aux réalités du milieu.

Introduction

Le projet ‘’Sécurité alimentaire Renforcer par l’Elevage’’ (SAREL) est un projet de développement visant à renforcer les conditions de vie des familles des départements de Dakoro et d’Abalak. De manière spécifique, il vise à optimiser la contribution de l’élevage dans la sécurité alimentaire des ménages. La stratégie d’intervention repose sur trois catégories d’actions dont la mise en place d’infrastructure permettant à la population d’avoir une meilleure accessibilité aux denrées de base (céréale) et aux aliments bétail lors des périodes de soudure ou des périodes de crises sévères.

Lors de sa première phase dénommée Projet de mise en œuvre d’un réseau de santé animal et de conseil de Proximité en Elevage (PROXEL), le projet avait mis en place 10 BC et 6 BAB dans le département de Dakoro suite à la crise alimentaire de 2004 – 2005. En plus, il a appuyé les banques existantes mises en place par le PROSOPAS. Il s’agit de 12 BC et 7 BAB. L’ensemble de ces 35 banques est situé dans les zones pastorale et agropastorale du département.

Malgré tous les efforts de suivi, de renforcement de stocks, de formations et de sensibilisation des gestionnaires et membres, les BC et BAB demeurent confrontées à des difficultés habituelles qu’on retrouve souvent ailleurs. Différents bilans et analyses détaillés existent au niveau du projet pour mieux appréhender ces difficultés.

Dans sa deuxième phase tout en renforçant des capacités de fonctionnement des banques existantes, le projet compte installer de nouvelles banques BC et BAB. Mais, avant de se lancer dans de nouvelles implantations, le projet a jugé nécessaire de conduire une étude sur les possibilités d’une meilleure pérennisation de ces infrastructures.

Elle vise à :

- confirmer ou infirmer en argumentant que les BC/BAB installées dans la zone d’intervention du SAREL concourent durablement à une meilleure sécurité alimentaire structurelle des bénéficiaire ;
- proposer des améliorations et un plan (moyen terme) innovant (hormis les actions déjà entreprises par le projet) de pérennisation des BC/BAB déjà installées ;
- identifier et expliquer des alternatives possibles et plus durables en matière d’actions de développement qui contribuent autant ou même mieux à la sécurité alimentaire structurelle des populations de la zone.

En effet, il était impératif de répondre à des grandes questions telles : L’installation des BC/BAB est -elle la solution la mieux appropriée et pérenne pour garantir une sécurité alimentaire structurelle des populations et de leurs animaux dans la zone du projet SAREL ?; Pourquoi les infrastructures existantes sont confrontées à des difficultés de viabilité ?; Est-ce que le processus d’appui à l’installation et à la gestion des BC/BAB doit être répliqué dans le département d’Abalak ?; Quels modèles ou alternatives sont les mieux indiquées ? Et que faire dans le cadre du projet pour une meilleure contribution à la sécurisation de l’élevage dans la zone du projet ?; -etc…
C’est à toutes ces questions que l’étude a tenté de répondre.

Le présent document qui le sanctionne comprend trois (3) parties : i) cadre général de l'étude et méthodologie ; ii) la situation alimentaire et de vulnérabilité de la zone de l'étude ; iii) propositions d'orientation des interventions futures de SAREL.

Première partie : Cadre général de l'étude et méthodologie

I-Brève présentation de la zone de l'étude

La zone de l'étude couvre les différentes zones agro écologiques du département de Dakoro dans la région de Maradi et celui d'Abalak dans la région de Tahoua.

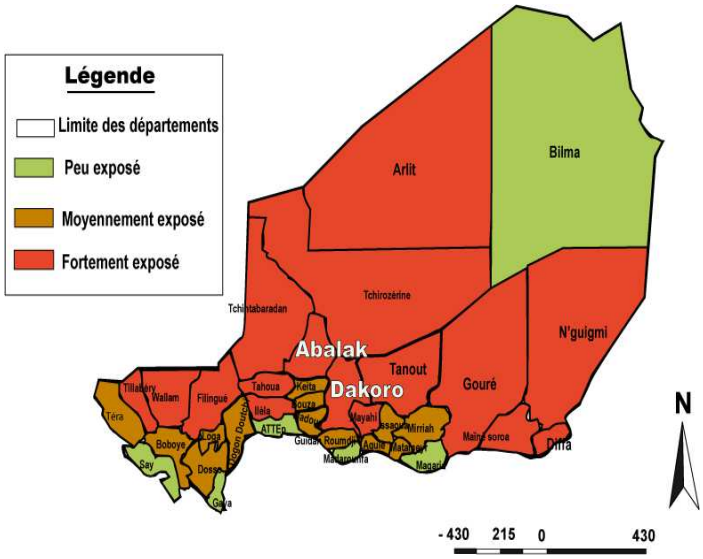

1.1 Situation géographique

Le département de Dakoro est situé au Nord de la région de Maradi dans le centre Est du pays. Il couvre une superficie de 17 670 km^2 soit 42,28% de la superficie du territoire régional. Il est limité à l'Est par les départements de Mayahi et Tanout, au Sud par celui de Guidan – Roundji, au Nord par le département de Tchirozerine, au nord ouest par le département d'Abalak et à l'Ouest par ceux de Kiéta, Bouza et Madaoua.

Celui d'Abalak couvre une superficie d'environ 20 000 km2 et est limité au nord – est par le département de Tchirozérine, au nord – ouest par celui de Tchintabaraden, au sud Keita, au sud – ouest Tahoua et au sud – est le département de Dakoro.

1.2 Organisation administrative et coutumière

Administrativement, le département Dakoro est subdivisé en quatorze (14) communes dont une (1) urbaine et treize (13) rurales. En outre il comporte une (1) sous préfecture (ancien poste administratif de Bermo).

Au plan coutumier, il comprend quatre (4) cantons, à savoir : Birni Lallé, Kornaka, Bader Goula, Soli Tagriss. A cela s'ajoutent six (6) groupements nomades dont trois touaregs (Azagor, Gadabédji, Effret) et trois peulh (Bermo, Kassawa et Korohane).

Dans l'ensemble du département on dénombre neuf cent quatorze (914) villages administratifs et cent treize (113) tribus nomades.

Quant au département d'Abalak, érigé en département depuis 1992, il est aujourd'hui subdivisé en cinq (5) communes dont 1 urbaine (Abalak) et 4 rurales (Tabalak, Akoubounou, Tamaya et Azeye).

L'organisation coutumière comprend les tribus, les campements et hameaux avec les groupements touaregs rouges (2ème, 4ème, 5ème, 7ème et 8ème), 2 groupements peulh wadabés basés à Tatist et Koulbadjé et tout récemment (en 2010) un groupement de touareg noir installé à Tabalak.

Si les touaregs ont le pouvoir coutumier et politique (élus locaux), les arabes les plus récents à s'installer détiennent le pouvoir économique. Les haoussa malgré leur poids numérique au niveau du centre urbain, ne détiennent aucun pouvoir, mais sont plus actifs dans les petits métiers au côté des touaregs noirs ;

1.3 Population et sociologie des deux départements

La sociologie des deux départements est complexe de par l'organisation sociale et la culture de la population qui les composent.

La population du département de Dakoro est de 429 975 habitants (RGP 2001) avec un taux de croissance de 3,5% et une densité d'environ 14,6 habitants au km^2 .Elle est composée de Haoussa (83%), Touaregs (11%) et peulhs (6%).

Celle du département d'Abalak est estimée à 102 200 habitants en 2008 avec un taux de croissance démographique de 3,21% l'an (Source: Projections INS). Cette population est composée de plusieurs ethnies: Touaregs rouge, touaregs noirs, peuls, les haoussa et les arabes ;

Le brassage inter communautés est faible dans l'ensemble des deux départements et même absent dans le cas entre les touaregs, arabes et les peuls.

Les populations sont dispersées en communautés homogènes autour des ressources naturelles et infrastructurelles. Cette configuration est répercutée dans la constitution des organisations associatives à l'échelle du département. Ainsi on distingue des organisations associatives composées de peuls, d'autres de touaregs noirs ou de touaregs rouges.

1.4 Au plan alimentaire et économique,

L'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques des deux départements. Au niveau du département de Dakoro l'agriculture est la principale et occupe plus de 80% de la population. Tandis que dans le département d'Abalak, l'élevage est le plus pratiqué. Sur le plan alimentaire, les deux sont structurellement déficitaires. Les crises de 2004/2005 et tout récemment celle de 2009/2010 sont assez révélatrices.

II-Méthodologie

Sur la base du contenu des termes de référence, l'hypothèse suivante a été formulée: Pour assurer la sécurité alimentaire des populations et de leurs animaux, le défi n'est pas uniquement de développer des BC/BAB, mais il s'agit de concevoir un système « sur mesure », viable et adapté au milieu. Hors l'adaptation de n'importe quel type de système d'appui à la gestion de la sécurité alimentaire nécessite de tenir compte de certains aspects non exhaustifs, tels :

-la perception de la population du concept de sécurité alimentaire, et ses attentes vis-à-vis des appuis exogènes ;

-la situation réelle de vulnérabilité des populations et des animaux en matière de sécurité alimentaire ;

- les acquis/expériences et autres initiatives en cours en matière de gestion de la sécurité alimentaire dans le milieu (approches, réalisations/bilan, effets et impacts, difficultés) ;

- les préoccupations réelles des populations à disposer des infrastructures ou dispositifs d'accès aux céréales et aliments bétails ;

-la dynamique sociale et les relations inter acteurs ;

- l'existence de la culture de solidarité dans la zone (les expériences de succès et échecs des organisations communautaires dans la zone du projet) ;

-le contexte général de la zone (politique, juridique, institutionnel, social, économique, etc….) ;

- l'existence ou non de la confiance accordée par les populations aux initiateurs et gestionnaires des infrastructures/dispositifs de sécurité alimentaire et aux projets ;

- les critères/conditions et exigences propres des populations à adhérer aux infrastructures communautaires de gestion de la sécurité alimentaire ;

- etc

Ces aspects ont constitué les axes d'investigation du consultant dans les deux départements (Dakoro et Abalak), chacun selon son propre contexte.

La méthodologie s'est basée sur plusieurs moyens de collecte et d'analyse des données, à savoir :

a) la revue documentaire ;

b) les entretiens avec des personnes ressources, les projets, programmes, l'équipe et responsable du projet SAREL, les services techniques, les autorités administratives.

La liste personnes rencontrées est portée en **annexe N°1**

c) les assemblées générales au niveau des sites échantillonnés.

Différents outils participatifs et adaptés à un groupe analphabète ont été utilisés. Il s'agit principalement de : de l'arbre à revenu et de dépense, le calendrier de sécurité alimentaire, calendrier de la vie des BC/BAB, le calendrier de l'occupation, calendrier de transhumance, le diagramme de venn, etc…

Neuf (9) sites ont été visités dans le département de Dakoro dont 1 de la zone agricole (Sarki toundou Baaja), 2 de la zone agropastorale (Dan mata Sofoa, Almajir) 6 de la zone pastorale (Zongo Maï wassa, Guilbala, Bermo, Daoud, Tasha Ibrahim et Gadabéji)

Liste des villages et sites visités dans le département de Dakoro

Date		Leader de contact
23/11/10	Sarkin Toudou Baaja	Inoussa Koïni
23/11/10	Dan Mata Sofoa	Issa Hanna
24/11/10	Zongo Maïwassa	ElH Alha
24/11/10	Guilbala	Hardo Ibrahim
25/11/10	Bermo	Rouada
25/11/10	Daoud	Daoud
26/11/10	Tacha Ibrahim	Ibrahim Mangari
26/11/10	Gadabéji	Kini Barka, chef groupement Kelféroun
27/11/10	Almajir	Mahamane Almajir

Dans le cas du département d'Abalak, six (6) sites ont été visités dont quatre (4) de la zone pastorale (Takarashouat peulh, Dilafatagh, Koulan, Tanfitiman), deux (2) de la zone agropastorale (Tasha Adoua et Maïyata)

Liste des villages et sites visités dans le département d'Abalak

Date		**Leader de contact**
04/12/10	Takarachouat peulh	Mahamadou Daji
04/12/10	Tasha Adoua	Mouhamed Mahamadou
05/12/10	Maïyata	Elh Miko Dan Elh Ada
05/12/10	Dilafatagh	Hodi Maoudé
06/12/10	Koulan	Haïyat Baye
06/12/10	Tanfitiman	Cheza Koussan

d) les entretiens avec quelques chefs de ménages dans les différentes zones agro écologiques des deux départements.

Au total six (6) chefs de ménage ont été rencontrés, soit trois par département. Au niveau du département de Dakoro sur les trois sites, un (1) est de la zone pastorale et 2 de la zone Agropastorale, et pour le département d'Abalak, deux (2) sont de la zone pastorale et un (1) de la zone Agropastorale.

Liste des chefs de ménages rencontrés dans le département d'Abalak

Date	Nom du chef de ménage	Localités
04/12/10	Mohamed Ibrahima	Tasha Adoua
05/12/10	Jouli Wagayya	Dilafatagh
06/12/10	Ataher Atteye	Tanfitiman

Liste des chefs de ménages rencontrés dans le département de Dakoro

23/11/10	Abdoulsalam Ana	Chef de ménage	Dan Mata Sofoa
24/11/10	Abdou Boujiro	Chef de ménage	Guilbala
27/11/10	Mahamane Almajir	Chef de ménage et	Almajir

		chef village	

e) un atelier de partage et de réflexion au niveau de chaque département.
Deux (2) jours ont été consacrés par département. Etaient présents à ces ateliers les délégués des sites enquêtés, les services techniques, les représentants des autorités coutumières, les représentants des ONG, Association et projets/programmes. Une trentaine de personnes ont pris part à l'atelier au niveau de chaque département.
(Liste des participants en annexe)

Les réflexions ont porté sur thématiques dégagées à partir de la première synthèse des données collectées au cours du processus. Il s'agit de :

Thème 1 : les dimensions de la vulnérabilité des populations du département
Thème 2 : les critères de vulnérabilité
Thème 3 : la sédentarisation des communautés et ses conséquences
Thème 4 : l'approche développement dans le département d'Abalak
Thème 5 : la maîtrise d'ouvrage communal et les interventions des partenaires au développement
Thème 6 : la faible viabilité des BC/BAB et quelles alternatives
Thème 7 : le dispositif d'approvisionnement en céréales et aliments bétail
Thème 8 : promotion de l'agriculture et de l'élevage

Pour encourager la participation, deux principaux outils d'animation ont été introduits. Il s'agit du « café mondial » et le « forum ouvert ». Ils ont l'avantage tous d'être adapté à des groupes hétérogènes d'échange et de réflexion.

f) un atelier de débriefing

Cet atelier qui a duré une journée dans chaque département, a permis de présenter à l'équipe du projet les résultats préliminaires du processus et de discuter sur les propositions de choix stratégiques du consultant.

Deuxième partie : La situation alimentaire et vulnérabilité de la zone de l'étude

III-Sécurité alimentaire des départements de Dakoro et d'Abalak

Les départements de Dakoro et d'Abalak concernés par la présente étude, connaissent une situation alimentaire instable. En effet, elle se caractérise par des années jugées bonnes et celles de crise qui s'alternent à une fréquence de plus en plus rapprochée : tous les dix ans (exemple 1973/74, 1984), puis tous les sept ans et à présent tous les trois ans (2005/2006, 2009).

Le SAP dispose de plusieurs outils pour qualifier suivre la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger. Parmi ces outils l'indice de vulnérabilité permet d'identifier les départements les plus vulnérables à l'intérieur desquels des zones vulnérables sont également identifiées. La note de vulnérabilité de 2001 à 2009, basée sur ce dispositif, place Dakoro et Abalak parmi les départements à vulnérabilité récurrente. Du fait de leur localisation en zones pastorale et agropastorale qui se caractérisent par leur forte vulnérabilité aux chocs climatiques (les parties les moins arrosées du pays).

Une année est jugée normale par les communautés pour sa bonne pluviométrie, l'abondance du pâturage et des céréales. L'année de crise dont la plus récente est 2009, se traduit selon les populations par l'insuffisance des pluies, du pâturage et les faibles productions céréalières. Cette situation entraine parfois des pertes d'animaux et d'importants mouvements des populations. En 2009, les pertes en vie humaine ont été évitées en partie en raison de la promptitude des opérations d'urgence.

Du point de vue de la situation alimentaire les années qui se succèdent se distinguent par leurs périodes d'abondance et de pénurie. Selon les communautés qui dépendent fortement des marchés locaux pour s'approvisionner en alimentation humaine et aliments bétail, la pénurie (lokocin Wahala) est définie par la faible disponibilité des produits céréaliers et aliments bétail sur les marchés, le prix élevé des produits alimentaires et la baisse des prix des animaux. Tandis que l'abondance (lokocin dadi) est définie par la disponibilité des produits alimentaires sur les marchés, le prix accessible des denrées alimentaires, et la hausse des prix des animaux.

Ces deux périodes qui s'alternent même en année dite normale ne se manifeste pas de la même manière selon les années, les départements, les zones agro écologiques et parfois selon le sexe.

3.1 Situation alimentaire du département de Dakoro

Le département de Dakoro, en année normale tout comme en année de crise connait des périodes de pénurie alimentaire dans ses trois zones agro écologiques. Ces périodes sont indiquées dans le calendrier ci après :

Calendrier N°1 : Calendrier de sécurité alimentaire en bonne et mauvaise année

Perceptions	Bonne année		Année de crise	
	Période d'abondance	Période de pénurie	Période d'abondance	Période de pénurie
Zone agricole				
Selon les hommes	O N A	Mai S	O D	Ja S
Selon les femmes	O N F	M S	N D	Ja O
Zone Agropastrole				
Selon les hommes	O A	Mai S	Août O	N Juil
Selon les femmes	N F	M Juil O	Août N	D Juil Août
Zone Pastorale				
Selon les hommes	A J	Juil A		O Juil S
Selon les femmes	A J	Juil A		O juil S

On remarque que toutes les trois zones agro écologiques connaissent des périodes de pénurie alimentaire qu'il s'agisse d'année qualifiée de bonne ou mauvaise.
La différence est qu'en année de crise, les périodes de pénurie sont plus longues et pénibles.

En zone agricole, en année normale, les céréales et aliments bétail sont disponibles et accessibles à partir de la période de récolte qui démarre en octobre – novembre. Cette situation se poursuit jusqu'en avril en ce qui concerne les hommes et se termine plus tôt en février pour le cas des femmes. S'agissant de la période de pénurie, elle couvre la période comprise entre mai à septembre pour les hommes et mars à septembre pour les femmes. En année de crise la période d'abondance ne dépasse guère trois mois (octobre à décembre) pour les hommes et plus courte chez les femmes (novembre à décembre). Et la période de pénurie couvre le reste de l'année au niveau des deux sexes.

En zone agropastorale, en année normale la période d'abondance s'étale d'octobre à avril chez les hommes et est plus courte chez les femmes, soit novembre à février. Celles de

pénurie couvrent les mois de mai à septembre pour les hommes et de mars à octobre pour les femmes. En année de crise, la période d'abondance ne dépasse guère trois mois (août à octobre) pour les hommes et août à novembre pour les femmes. Le reste de l'année est caractérisé par des pénuries en céréales et aliment bétail.

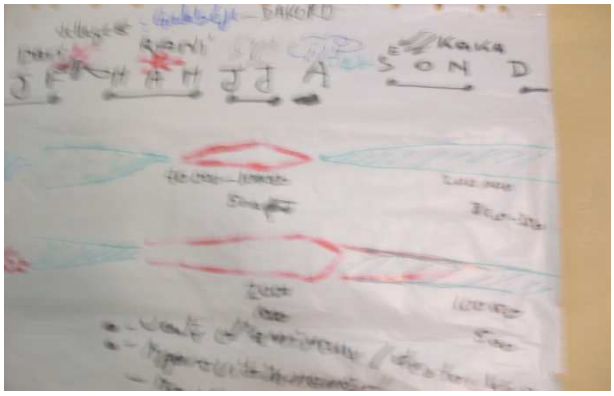

On note ainsi dans les zones agricoles et agropastorales qu'en période de pénurie ou de crise les femmes ressentent les effets un peu plus tôt et sur une plus longue période que les hommes dans l'année. Ceci du fait qu'elles assument les charges du ménage pendant que les hommes sont partis pour la plupart en exode.

En zone pastorale les années d'abondance et de crise sont vécues pareillement par les hommes et les femmes. Aussi en année de crise les pénuries sont ressenties sur toute l'année avec un pic en juillet. En année normale, la période de pénurie ressentie est plus courte en zone pastorale (mi juillet à mi août) que dans les deux autres zones.

3.2 Situation alimentaire du département d'Abalak

Le département d'Abalak reconnu à vocation pastorale, comprend deux zones agro écologiques (zone agropastorale et zone pastorale). Dans la partie sud du département on y pratique de l'agriculture et on observe également l'adoption de l'activité agricole par les communautés vivant dans la zone pastorale. Malgré cette place de l'agriculture dans l'occupation des populations, les productions agricoles ne répondent pas au besoin alimentaire du département.

A l'instar du département de Dakoro, les périodes de pénuries et d'abondance en céréales et pâturage en année normale ou de crise varient d'une zone agroécologique à l'autre comme l'indique le calendrier ci après :

Calendrier N°2 : Calendrier de sécurité alimentaire en bonne et mauvaise année

Perceptions	Bonne année		Année de crise	
	Période d'abondance	Période de pénurie	Période d'abondance	Période de pénurie
Zone Agropastrole				
Selon les hommes	O Jui	Août S		S Août
Selon les femmes	Non définie	Non définie	Non définie	Non définie
Zone Pastorale				
Selon les hommes	O Juin Août	S O		S Août
Selon les femmes	O A Juin	Juil S		Juil A

Il ressort que dans la zone pastorale, en année normale, la situation alimentaire connait deux périodes, à savoir : une période dite d'abondance qui couvre les mois d'octobre à Août, soit 11 mois. La seconde période très courte, soit un (1) mois est jugée difficile du point de vue alimentaire. Elle est ressentie au cours du mois de septembre. Cependant, il faut signaler que la période difficile au plan alimentaire est plus étirée dans le cas des femmes, soit deux mois plus long (Juillet à septembre), du fait de la charge de travail surtout en saison chaude (juin – juillet). Par contre en année de crise, la pénurie est ressentie toute l'année, avec des niveaux de sévérité parfois insupportable.

Le calendrier montre qu'en zone agropastorale, en année normale, la situation alimentaire se caractérise par : une période d'abondance qui s'étend d'octobre à juillet, soit 10 mois et une période difficile au plan alimentaire de deux mois (août à septembre). En année de crise, la pénurie est aussi ressentie sur toute la durée de l'année.

3.3 Vulnérabilité alimentaire de la zone de l'étude

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), « la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine ».

Ainsi, la notion de sécurité alimentaire est on ne peut plus complexe pour la lier seulement à l'abondance de céréales et aliments bétail. Elle recouvre en effet, des facteurs aussi divers que la disponibilité de la nourriture, l'accès à l'alimentation, l'utilisation, la vulnérabilité aux pénuries de denrées et la nutrition.

3.3.1 Les dimensions qui influencent la vulnérabilité au niveau des deux départements

Le SAP, définit la vulnérabilité alimentaire comme étant les mécanismes d'adaptation et de réaction d'une personne/communauté en guise de réponse à une situation difficile.
Ainsi, la vulnérabilité alimentaire est l'ensemble des facteurs qui font que les personnes risquent de connaître l'insécurité alimentaire, y compris ceux qui affectent leur capacité à affronter les difficultés qu'elles rencontrent.

Cette logique intègre la notion de pouvoir ou capacité à réagir face aux risques de l'insécurité alimentaire.

Le pouvoir étant « un concept essentiellement contesté »….théoriquement et pratiquement il n'ya ni accord sur la signification de « pouvoir ». Selon Veneklassen et Miller (2006) il y a quatre façons de comprendre le pouvoir : i) le pouvoir sur (domination, autorité) est associé aux aspects négatifs de son expression comme la répression, la force, la discrimination, la corruption et les abus, ii) le pouvoir de (faire quelque chose, capacité d'agir) qui peut être enrichi par de nouvelles compétences, par plus de connaissances, de conscience et de confiance, iii) le pouvoir avec (solidarité, appui mutuelle) se base sur le soutien réciproque, la solidarité, la coopération, la reconnaissance et le respect des différences pour trouver des bases communes aux différents intérêts afin de construire une force collective et iv) le pouvoir de dans (dignité, respect de soi) concerne la valeur que les personnes ont d'elles mêmes et les connaissances qu'elles estiment avoir, il repose sur l'imagination et l'espérance.

Par rapport à ces différentes dimensions qui caractérisent la capacité ou le pouvoir, l'étude s'est intéressée à connaître les facteurs, qui dans le contexte des communautés des différentes zones des départements de Dakoro et Abalak limitent les individus, les ménages et les communautés à faire face à l'insécurité alimentaire.

Tableau N°1: Les facteurs d'influence de la vulnérabilité alimentaire des ménages

Ordres	Facteurs limitant
Social et culturel	Manque de prévoyance à faire face aux risques Insuffisance de cohésion La pratique d'un élevage contemplatif Morcellement des terres et cultures suite aux héritages Insuffisance d'organisation Attentisme Absence de politique démographique adéquate Gaspillage à la récolte Grande mobilité des éleveurs
Technique	Très timide utilisation d'intrants agricoles et zootechniques Insuffisance dans la vulgarisation des techniques agricole et zootechniques Mauvais choix de période de cession des animaux par les éleveurs (rapport céréale/bétail) Pratique traditionnelle de l'élevage
Technologie	Faible transformation des produits agro-pastoraux Utilisation des matériels aratoire dépassés
Politique et approches.	Mauvais ciblage des ménages bénéficiaires par les projets Inadéquation entre la réaction du gouvernement face à la crise et l'apport des solutions Absence de politique d'appui aux jeunes à s'investir dans les activités agricoles Manque de synergie entre les acteurs intervenants (projets, ONG..) La non mise en application des recommandation issues des rencontres Clientélisme des interventions
Economique	Manque d'intrant (semence) Faible pouvoir d'achat Accès limité des femmes aux terres Insuffisance d'occupations
Infrastructurelle	Inexistence des routes pour les dessertes des produits agricoles Insuffisance/absence d'infrastructures hydrauliques Insuffisance d'infrastructures sociales
Institutionnel	Déficit dans l'encadrement Insuffisance dans la circulation d'information
Compétences	Problème de gestion Mauvaise gestion de l'économie familiale L'ignorance

Le tableau N°1 montre que plusieurs facteurs sont effectivement à la base de la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire dans ces deux départements. Ils sont de plusieurs ordres : Social, Technique, Culturel, Technologique, Infrastructurel, Economique, Politique/approche, Institutionnel, Compétence. Il faut cependant considérer ces facteurs limitant avec prudence, car ils peuvent être spécifiques aux zones agro écologiques et /ou aux communautés. Par exemple l'insuffisance de cohésion et la faible organisation sont propres à la zone pastorale au niveau des communautés peuls et touaregs. Alors que le bradage et le

gaspillage sont plus notés en zone agricole et agropastorale et spécifiques à la communauté haoussa où qu'elle se trouve.

Aussi, l'analyse du contenu du tableau montre que l'insuffisance des quatre pouvoirs pré cités est à l'origine de la situation de vulnérabilité alimentaire des ménages dans ces deux départements.

Au nombre des insuffisances qui relèvent du **pouvoir sur** on peut citer la discrimination en zone agricole et agropastorale dont sont victimes les femmes en termes d'accès au foncier, ainsi que le déséquilibre du rapport de force entre les différentes communautés surtout en zone pastorales quant à l'accès aux ressources naturelles et infrastructurelles. Par rapport au **pouvoir de** on peut relever les techniques de productions agricoles et animale encore à l'état rudimentaire et l'insuffisance d'anticipation dans la gestion des activités propre aussi bien aux zones agricoles, agropastorales que pastorales. En zone pastorale, l'individualisme chez certaines communautés et le faible rapport inter communautaire sont autant de situation qui expliquent l'insuffisance de capacité liée au **pouvoir avec**. Le comportement attentiste et l'esprit d'assistanat assez développé en zone agropastorale et pastorale, sont assez illustratifs de l'insuffisance de confiance en soi ou du **pouvoir de dans**.

En sommes, les problèmes à la base de la vulnérabilité alimentaire des ménages dans les départements de Dakoro et Abalak, peuvent être aussi regroupés autour de trois axes, à savoir :

1-la disponibilité et l'accessibilité ;

2- le revenu monétaire des ménages ;

3-comportement/attitude des communautés et ménages face à leur situation de sécurité alimentaire

a) Par rapport au paramètre comportement

Le troisième axe se distingue des deux autres par son caractère transversal. A titre illustratif, en zone pastoral le refus à s'approvisionner en céréale et aliment bétail au moment opportun et en quantité suffisante quand les termes d'échange animaux /céréales sont encore favorables sur les marchés, la réticence à déstocker à temps pour mieux anticiper la gestion des risques liés à la conduite des troupeaux et en zones agricole et agropastorale, le bradage des produits de récolte en fin de campagne, le gaspillage lié aux cérémonies, sont autant de comportements qui réduisent le revenu des ménages et par conséquent limitent leur accès en période difficile à l'alimentation.

Maintenant si nous considérons les deux autres axes, on remarque qu'ils sont aussi au centre de la problématique de la sécurité alimentaire des ménages dans les deux départements (sur l'ensemble de leurs zones agro écologiques) et sont étroitement liés. Cette assertion a été confirmée par Yabilan Maman (2005) dans l'étude sur l'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité au Niger. Il souligne que l'insécurité alimentaire du Niger relève de deux dimensions, à savoir:

- l'insécurité alimentaire chronique ou structurelle, qui résulte essentiellement du caractère massif de la pauvreté du fait que le secteur agropastoral qui emploie plus de 80% de la population active est confronté à plusieurs contraintes et que les autres activités génératrices de revenus sont peu performantes et inégalement pratiquées.
- l'insécurité alimentaire conjoncturelle à cause des difficultés alimentaires qui affectent périodiquement les ménages, des productions animales et agricoles

incertaines (en raison de la faiblesse de la pluviométrie et de sa forte variabilité) et des sources alternatives de revenu limitées.

b) Par rapport à la disponibilité et l'accessibilité des céréales et aliments bétail

Rappelons que selon l'indice de vulnérabilité alimentaire établi par le SAP, Dakoro et Abalak sont classés parmi les départements à vulnérabilité récurrente. Ces départements sont déficitaires de manière récurrente de moins 50% à plus. Un département est du groupe vulnérabilité récurrente, s'il est classé au moins cinq fois vulnérable et au moins une fois extrêmement vulnérable au cours des neuf dernières années (2001 à 2009) (PAM, 2010).

La disponibilité alimentaire est mesurée par la production céréalière, les stocks, les importations et l'aide alimentaire (SAP, INS, 2006). Les départements de Dakoro et d'Abalak sont sans doute plus exposés à un niveau plus élevé de risque de production. Mais cela ne suffit pas pour apprécier véritablement le niveau d'accessibilité des ménages à l'alimentation. Car il n'existe pas de lien direct entre niveau de production céréalière et accessibilité, surtout dans des zones à vocation pastorale. Ceci a été démontré par l'étude chocs et vulnérabilité au Niger (2010) du PAM. Cette étude relate qu'en 2009 (année de faible production céréalière), bien que les marchés aient relativement bien fonctionné et rendu les vivres disponibles, la détérioration du pouvoir d'achat n'a pas empêché un accès adéquat des ménages à la nourriture. La même étude conclue que les causes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sont multiples. Elles sont liées à la structure de l'économie dominée par les activités agropastorales, elles mêmes soumises aux aléas de tout genre, à la forte croissance démographique, au manque d'infrastructures sanitaires et d'eau, au faible niveau d'éducation, aux facteurs culturels, à la volatilité de la production agricole et des prix.

Dans ces départements l'apport de l'élevage dans la formation du revenu du ménage est important et constitue le moyen pour accéder aux céréales et aliment bétail sur les marchés ou au niveau des structures communautaires d'approvisionnement. Ainsi l'appréciation du niveau de vulnérabilité alimentaire dans les zones agropastorales et pastorales doit prendre en compte cette dimension. En effet, la formule d'analyse des disponibilités céréalières provenant des animaux a été proposée par le centre Agrhymet dans le cadre du projet AP3A, a rapporté Yabilan Maman (2005), dans l'étude intitulée : analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité au Niger. L'application de cette formule de calcul en utilisant les données 1999 -2003, a ressorti pour Dakoro : 45 Kg de mil/hbt en apport de l'élevage, soit 0,19% de taux de couverture virtuelle des besoins en céréale par l'élevage (il est égal à l'apport en kg de mil/hbt /240 kg mil). Ceci est seulement suffisant pour couvrir 2 mois des besoins alimentaires.

Pour Tchintabaraden/Abalak, 229 Kg de mil/hbt en apport de l'élevage, soit 0,96% de taux de couverture virtuelle des besoins en céréale par l'élevage (il est égal à l'apport en kg de mil/hbt /240 kg mil). Ceci est seulement suffisant pour couvrir 11 mois des besoins alimentaires
Tout en tenant compte des limites de l'exercice, on peut retenir que l'élevage contribue significativement à couvrir les besoins alimentaires des départements de Dakoro et d'Abalak (beaucoup plus).

Une fois de plus, l'appréciation du niveau réel de vulnérabilité alimentaire des départements à vocation agropastorale et pastorale et de leurs ménages revient au centre des débats.

Au sortie de la crise 2005, le SAP dans l'étude sur la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire au Niger, a relevé dix (10) catégories de ménages les plus affectés par les

problèmes (tels : faibles récoles, manque d'eau, manque d'argent, chômage, prix élevés des aliments, manque de fourrage/pâturage, exode rural, manque de main d'œuvre, sécheresse, accès difficile au marché, manque et perte d'animaux, dégâts champêtres, attaques d'insectes, faible disponibilité des aliments sur le marché, maladies de bétail, manque de lait) qui sont les suivantes par ordre du plus affecté vers le moins affecté :

-ménages de grandes tailles ;
-ménages dirigés par un veuf/veuve ;
-ménage dépendant de la vente des produits agricoles ;
-ménage dépendant de la vente de bois/paille ;
-ménage avec des invalides ou des malades chroniques ;
-ménage dirigé par une femme ;
-ménages vivant des dons ou des transferts de revenu ;
-ménage éleveurs de petit bétail ;
-ménage éleveurs de gros bétail ;
-ménage dépendant de petit commerce.

Sur cette question, les participants aux ateliers tenus à Dakoro et Abalak dans le cadre de la présente étude, ont diversement catégorisé les vulnérables. On retiendra :

A l'atelier de Dakoro, Sont vulnérables :

-un éleveur qui n'a pas d'animaux ;
-un agriculteur qui n'a pas de terre ;
-un ignorant ;
-un vieillard, les jeunes, les personnes handicapées et les femmes ;
-celui qui possède une seule source de revenu ;

A l'atelier d'Abalak, plusieurs niveaux de vulnérabilité ont été relevés et en fonction de l'activité pratiquée (agriculture, élevage, AGR).
Ainsi pour les éleveurs, les classes de vulnérabilité (par nombre têtes/espèces) suivantes ont été définies :

Niveaux :

A = dispose de :20 bovins, 5 camelins, 30 caprins, 20 ovins, 4 ânes et 2 chevaux ;
B =10 bovins, 20 caprins, 10 ovins, 2 ânes, et 1 cheval
C = 20 caprins, 5 ovins et 1 âne
D = 3 caprins, 1 âne
E = 1 âne (est charretier)

Pour les agriculteurs (nombre de bottes + activités parallèles AGR)

Niveau :

A = 100 bottes+petit commerce+ 3 moutons
Ou 50 bottes + petit commerce+1 âne
B = 50 bottes + vente de main d'œuvre
Ou 30 bottes +vente du bois et de la paille
C = 30 bottes + vente de main d'œuvre
Ou 15 bottes + vente de main d'œuvre

Il faut cependant retenir que ces différentes grilles d'appréciation du niveau de vulnérabilité rappelées ci-dessus, en plus de leur caractère subjectif ne sauraient être appliquées dans le cadre des interventions des projets, en ce sens que les éleveurs et les agriculteurs déclarent

difficilement leurs biens. Si dans le cadre de l'estimation du bilan céréalier les statisticiens posent des carrés de rendement dans les champs échantillonnés, dans le cas de l'élevage une méthode plus discrète reste à concevoir.

S'agissant du cas particulier des deux départements concernés par la présente étude, la situation de disponibilité et d'accessibilité des céréales se présente comme suit :

Le département de Dakoro pour la période 2004 – 2010 a été exceptionnellement déclaré excédentaire en 2010 (DDA Dakoro, 2010).

Tableau N 2: Evolution de la production annuelle du département de Dakoro (en tonne)

Années	Mil	Sorgho	Niébé	Arachide
2004	70 025	13 142	-	1076
2005	133 617	40 625	8 496	3 705
2006	142 109	45 484	35 682	4 983
2007	138 801	56 971	53 982	4 865
2008	151 766	56 983	49 171	4 974
2009	96 212	18 532	31 278	910
2010	217 583	68 018	116 053	6588

Le tableau ci-dessus montre que le département a enregistré ses plus faibles productions de mil (la culture céréalière la plus prisée) en 2004 et 2009 (deux années de sécheresse). Soient respectivement 70 025 tonnes et 96 212, contre 142 109 tonnes en 2006, 151 766 tonnes en 2008 et 217 583 tonnes en 2010.

L'effectif des animaux toutes espèces confondues en 2009 avant la crise alimentaire du département de Dakoro, était de 1467 963 têtes, soit 615. 440 UBT. Le taux de croît est de : 6% pour les bovins, 3,5% ovins, 4% caprins, 1% équins, 1,5% camelins et 2% pour les asins. (DDE Dakoro, 2010).

Le département de Dakoro a enregistré des déficits fourragers de 112 655,30 tonnes de matières sèches en 2008 et 941799,40 tonnes de matières sèche en 2009. Les termes d'échange animal/mil d'année en année, pour les années 2008 et 2010 sont ainsi rapportés par la Direction Départementale de l'Elevage de Dakoro :

<u>En 2008</u>

Bouc/mil : 1/0,9 sacs ;
Bélier/mil : 1 /2,25 sacs;
Bœuf /mil : 1/11 sacs
Taureau/mil : 1/14 sacs ;
Chameau/mil : 1/14 sacs ;

<u>En 2010</u>

Bouc/mil : 1/0,92 sacs ;
Bélier/mil : 1 /2,2 sacs;
Bœuf /mil : 1/11,21 sacs
Taureau/mil : 1/11 sacs ;
Chameau/mil : 1/11 sacs ;

Les déficits fourragers enregistrés de manière récurrente, la fluctuation des termes d'échange animal/mil et la faible pratique du déstockage, concourent à réduire l'apport effectif de l'élevage dans l'accès des ménages aux céréales et aliments bétail au niveau du département de Dakoro.

Dans ce département, pour s'approvisionner en céréales, les éleveurs vendent d'abord les petits ruminants (ovins et caprins) et très rarement du gros ruminant qui présente un

embonpoint. La conséquence de cette pratique est la forte décapitalisation que subissent les éleveurs en période de crise.

La présente étude a noté également que les ménages de ce département accèdent aux céréales de cinq (5) façons : les produits de récoltes des agriculteurs, l'approvisionnement sur les marchés, les banques céréalières, et les appuis des projets à travers des opérations d'urgence (prix modéré, gratuité et cash for work). S'agissant des aliments bétails, les éleveurs ont trois (3) recours, l'approvisionnement au niveau des marchés, les banques aliment bétail et les opérations d'urgence.

Leurs principaux marchés d'approvisionnement en céréales et aliments bétails sont :
-les marchés locaux: Sakabal, Dakoro, Koumbachi, Gougou, oly, Ourseina, Ountéido, Kornaka, Bounché, koukagoma, Gouloudji ;
- les marchés extérieurs: les régions Maradi et Zinder et quelque fois dans les pays voisins (Nigéria et Benin).

Au niveau de ces marchés, les prix des céréales varient selon les années et les périodes. Par exemple au niveau des marchés locaux où s'approvisionnent les pastoraux, en année normale, la mesure (tia) de mil coûte 200 à 325 FCFA d'octobre à décembre, et peut atteindre 450 FCFA à partir de juillet. En année de crise cette situation est encore dramatique, avec des prix avoisinants 450 FCFA dès la période des récoltes, puis 1250 FCFA à partir d'avril pour atteindre 1350 FCFA en juillet.

Tableau N°3 : Fluctuation des prix de mil Dakoro

Années	**Décembre**	**Juin**	**Août**
2004	100	130	170
2005	130	230	240
2006	130	120	125
2007	107	125	125
2008	125	125	125
2009	126	152	219
2010	(Novembre) 120	234	260

Selon le tableau N°3, trois situations de fluctuation de prix se présentent : i) la baisse exceptionnelle du prix du kg de mil pendant la période de soudure (cas de 2006 le prix en décembre du kg de mil était de 130 FCFA et descendu à 120 FCFA en juin puis 125 FCFA en août), ii) la hausse des prix en période de soudure (cas de 2004, 2005, 2007, 2010) et iii) le prix est resté stable (cas de 2008).

Les prix d'aliment bétail suivent la même évolution. En année normale les sacs de son et de tourteau coûtent respectivement 7500 FCFA et 8500 FCFA d'octobre à décembre, en avril ces prix atteignent respectivement 15 000 FCFA et 17 500 FCFA.

Les ménages des pastoraux et agropastoraux dépendent fortement du revenu de l'élevage pour leur approvisionnement en alimentation sur les marchés. L'étude sur l'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité au Niger réalisée en 2005 à l'initiative du PAM, rapportant les résultats d'une étude de Care menée entre 1997 et 2000 dans les région d'Agadez, Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabérie et Zinder a relevé que la vente des animaux et sous produits animaux représente 22 à 47% de la composition du revenu contre 5 à 44% pour la

commercialisation de la production agricole et 21 à 38% pour les activités génératrices de revenu et artisanat.

Dans cette situation les populations des zones agropastorales et pastorales ont intérêt à effectivement vendre à temps leurs animaux et à procéder à l'approvisionnement dès les récoltes.

Le département d'Abalak reconnu à vocation pastorale, est chroniquement déficitaire en termes de bilan céréalier. Sa production céréalière (mil, sorgho) a été estimée à 16 836 tonnes en 2007. Le département dépend fortement de la région voisine (Maradi) et des départements de Tahoua plus au Sud (Tahoua et Konni) ;

Le cheptel est lui estimé en 2009 à 830 987 UBT et se compose de bovins, d'ovins, de caprins, d'équins, de camelins et autres volailles (DD/AT/DC, Abalak).

Les populations accèdent aux céréales et aliments bétail à travers les mêmes voies que celles du département de Dakoro. A la seule différence que le département d'Abalak dépend plus des marchés externes et des opérations d'urgence que celui de Dakoro.

Les principaux marchés locaux dans lesquels s'approvisionnent les ménages sont : Tamaya, Abalak, Guidan andou, Gargou, Shada wanka, Taré Tarka, Inergan, Taritarkam et Tabalak).
Les marchés sont fréquentés tout au long de l'année par les ménages.

Les difficultés liées à l'approvisionnement sont de plusieurs ordres : la fluctuation des prix, l'éloignement des points d'approvisionnement et le coût de transport.

On observe cependant une tendance : certains éleveurs procèdent à la vente des animaux reformés pour faire très tôt leur réserve en céréale et aliment bétail. Chez les communautés arabes cette pratique est plus développée, car les animaux avec un embonpoint sont vendus tôt pour assurer les approvisionnements en céréales et aliments bétail. Par contre chez les autres communautés cette pratique n'est pas généralisée. Ceci dénote de l'insuffisance d'esprit d'anticipation dans la gestion des troupeaux et pour certains ménages il s'agit d'une insuffisance de capital.

c) Par rapport au paramètre revenu
La relation entre revenu et sécurité alimentaire est évidente. En effet les revenus des populations leurs servent à subvenir à leurs besoins alimentaire, social et productif.
L'insécurité alimentaire des ménages de ces deux départements relève davantage de problèmes d'accessibilité (selon les zones agro écologiques il s'agit de : la cherté des produits, l'état de pauvreté, bradage, l'insuffisance d'occupation du temps, l'insuffisance des alternatives d'activités génératrices de revenu, gaspillage des produits de récolte, faible apport de l'élevage du fait de caractère contemplatif de sa pratique et du faible esprit d'anticipation).

Au niveau du département de Dakoro, les principales sources de revenu des populations des trois zones agro écologiques sont l'agriculture et l'élevage, avec une prédominance de l'une ou l'autre secteur d'activité selon la zone agro écologique. Ainsi l'agriculture procure plus de revenu aux populations des zones agricole et agro pastorale. Tandis que l'élevage est plus dominant en zone pastorale. Ces activités sont pratiquées par les hommes et les femmes, à des degrés divers suivant les zones. Les revenus tirés de ces activités et d'autres activités

complémentaires sont utilisés pour subvenir surtout aux besoins du ménage, pour servir de capital de production et pour faire d'autres investissements.

Les revenus des hommes en zone agricole proviennent des produits agricoles et d'élevage, du petit commerce, de la main d'œuvre salariale, de la vente de paille et de la pratique de petits métiers (artisan, tailleur, etc). L'agriculture est la principale activité, vient ensuite l'élevage, puis les autres activités.
Les femmes tirent quant à elles leurs revenus de plusieurs sources : l'agriculture la plus importante, l'élevage/embouche, les tontines, le petit commerce, la main d'œuvre salariale et les cadeaux du mari.

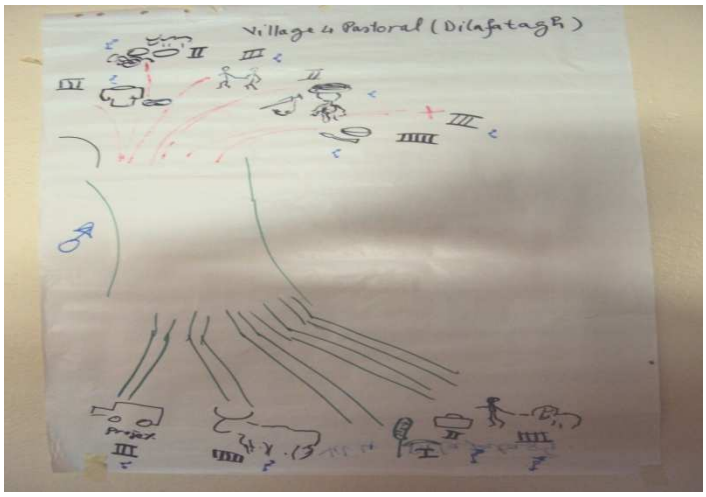

Les dépenses effectuées par les hommes concernent par ordre d'importance : l'alimentation du ménage, le mariage, les cérémonies, les soins médicaux, l'habillement, l'impôt. Et pour les femmes, préparation des mariages des filles, appui aux gendres, les baptêmes, location de terre, l'habillement, achat d'animaux.

En zone agropastorale, les sources de revenu des hommes par ordre de grandeur comprennent : l'agriculture, l'élevage, la location service, le petit commerce, la main d'œuvre salariale, l'exode, la location terre. Les dépenses à leur niveau concernent principalement, l'alimentation du ménage, l'élevage, les soins médicaux, les cérémonies de mariages, le pèlerinage, le don, l'habillement, les baptêmes.

S'agissant des femmes les principales sources de revenu sont : l'agriculture, l'élevage, l'embouche, tissage, le petit commerce, le cadeau reçu du mari, les tontines, les prélèvements faits sur les ressources du ménage. Les sources de dépense concernent la contribution à l'entretien du ménage, les cérémonies de mariage, les festivités, le pèlerinage, les baptêmes, l'achat d'animaux, et le don au mari.

Puis, en milieu pastoral, les hommes tirent leur revenu par ordre de grandeur de : l'élevage, l'agriculture, l'appui des partenaires, la location de service, l'embouche, le petit commerce, la main d'œuvre salariale, l'exode, etc. Les dépenses concernent principalement : l'alimentation du ménage, l'entretien des animaux, le mariage, l'achat d'animaux, l'habillement, les soins médicaux, l'achat de parcelles, l'achat de moyen de locomotion, l'entraide, les impôts, le règlement des conflits, le pèlerinage, le habbanaé, les soins vétérinaires, la Zakat, la construction de maison, les taxes sur les marchés.

S'agissant des femmes, les sources de revenu concernent principalement : la vente des produits laitiers (lait, beurre, fromage), l'embouche, le petit commerce et l'exode. Les principales dépenses sont : celles liées aux cérémonies de mariages et baptêmes, les achats de produits de toilette, le don fait au mari, l'habillement, les cadeaux aux gendres, l'entraide, l'embouche, les charges de soins médicaux, les contributions à l'alimentation du ménage, l'épargne en nature, la zakat.

L'analyse des sources de revenu et des voies de dépense, permet de tirer les conclusions suivantes :

-bien que les sources de revenu soient plus diversifiées en milieux agricole et agropastoral, le pouvoir d'achat des populations reste faible comparé à celui des communautés pastorales ;

- la tendance actuelle est que l'agriculture et l'élevage sont deux activités pratiquées dans toutes les trois zones agro écologiques du département. En effet de la même manière que l'élevage est adoptée par les agriculteurs, en zone pastorale on observe un engouement pour la pratique agricole en complément à l'élevage. Cette situation est engendrée par la sédentarisation progressive des communautés pastorales ;

- les femmes contribuent à l'économie familiale dans les trois zones agro écologiques ;

-les dépenses des femmes s'orientent plus vers des investissements non productifs (mariage, cadeaux aux gendres, festivités, baptêmes, etc) ;

-les charges du ménage sont en grande partie supportées par les hommes ;

- l'épargne en nature est la plus pratiquée par les hommes et les femmes qui arrivent à dégager des économies ;

- en milieu agricole et agropastoral, le faible accès des femmes à la terre limite leur capacité de production. Elles ne produisent que sur les portions de terre que leur prête le mari ou sur des terres qu'elles prennent en location.

Dans le département d'Abalak, en zone pastorale, les principales sources de revenu varient d'un site à un autre. On distingue :

-les sites dont les principales sources de revenu sont l'élevage et les apports des projets ;

- les sites où l'élevage est secondé par l'agriculture ;

- les sites où l'agriculture s'est imposée comme la principale source de revenu ;

Dans les trois cas, l'exode et la pratique de l'habanaé sont des sources de revenu qui contribuent à l'économie du ménage. Et toutes ces sources de revenu concernent les hommes et les femmes. Ainsi on remarque que les femmes pratiquent au niveau de certaines communautés de l'agriculture (cas Tanfitiman), et partent aussi en exode (cas Takarachouat peulh). D'autres activités génératrices de revenu sont pratiquées aussi par les femmes suivant les sites, à savoir : l'embouche, les tontines, la vente de lait et ses dérivés.

S'agissant des dépenses, une large part des revenus des hommes et des femmes est destinée à l'entretien du ménage, l'entretien des animaux et les affaires sociales (mariage, cérémonies). Certains arrivent également à faire des investissements (achat d'animaux, financement des activités de petit commerce).

Au niveau de la zone agropastorale, on distingue trois principales sources de revenu. Il s'agit par ordre d'importance de l'agriculture, l'élevage et l'exode. L'artisanat, le petit commerce et la location de service sont d'autres sources de revenu qui concernent les hommes et les femmes.

Les principales dépenses des ménages concernent la satisfaction des besoins de la famille en nourriture, habillement, la prise en charge des soins médicaux, la construction de maison, etc. Une bonne partie de l'économie de la famille est utilisée dans les mariages, baptêmes et l'aide aux plus proches.

Calendrier N°3 *:* Occupation des hommes et des femmes dans le département d'Abalak

Mois	Jan	F	M	A	M	J	Juil	A	S	O	N	D
Zone agropastorale												
Hommes												
Préparation des champs												
Travaux champêtres												
Récolte												
Départ en exode												
Conduite au pâturage												
Transhumance												
Complémentation												
Femmes												
Zone pastorale												
	Jan	Fév	M	A	M	J	jui	Ao	Se	O	N	D
Hommes												
Transhumance												
petit commerce												
récolte												
entreposage												
Abreuvement des animaux												
travaux champêtre												
Conduite des animaux												
départ en exode												
Femmes												
Travaux champêtre												
Artisanat												

Ramassage de bois												
Vente de lait												
Battage /pilage												
Travaux domestiques												
Petit commerce												

L'agriculture et l'élevage à l'instar du département de Dakoro apparaissent comme les deux grandes activités qui occupent les populations dans les deux zones agro écologiques de celui d'Abalak.

Dans la zone pastorale, l'activité d'élevage est la plus importante en termes d'utilisation du temps, alors que l'activité agricole occupe plus les populations dans la zone agropastorale. Cependant des spécificités existent dans l'une ou l'autre des deux zones, comme le cas du site de Tanfitiman de la zone pastorale qui est peuplé de touaregs noirs qui s'adonnent plus à l'agriculture que l'élevage et cela depuis 15 ans, faute de capital en ressource animale.

Il faut noter que dans les deux zones l'activité agricole occupe aussi bien les hommes et les femmes au niveau des communautés.

Deux formes d'agricultures sont pratiquées : l'agriculture pluviale et celle de contre saison en bordure des mares (permanentes et semi permanentes).

L'activité agricole est pratiquée de mars à octobre, puis elle est relayée par des activités liées à l'élevage (conduite des animaux, abreuvement, la complémentation) et l'exode rural. Plus de 40% des jeunes partent en exode au niveau de certains sites et en année de crise cette proportion atteint 80%. Les lieux de prédilection sont : la Libye, le Nigéria et le Gabon.

L'intérêt pour l'agriculture est justifié par les avantages que tirent les éleveurs : réduire les besoins en céréale, disposer des résidus de récolte pour l'alimentation du bétail en période difficile (rani), les tiges pour servir de matériaux de construction. Dans la zone agropastorale, l'agriculture est aussi source de revenu pour les hommes et les femmes.

Enfin, retenons que l'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques pratiquées par les populations des deux départements. Cependant ces deux secteurs sont confrontés à plusieurs difficultés.
La pratique de l'agriculture rencontre des problèmes liés à :

- l'insuffisance d'accès aux intrants ;
- la dégradation des sols ;
- l'insuffisance et l'irrégularité des pluies
- la pression parasitaire ;
- la faible fertilité des sols ;
- l'insuffisance d'encadrement ;
- l'insuffisance de capital de production ;
- la faible satisfaction des besoins alimentaires au cours de la période de soudure ;
- les dégâts champêtres

-etc

Pour le secteur de l'élevage on note :

- l'insuffisance de pluviométrie ;
-la faible protection de la santé animale;
-les feux de brousse. Pour la seule année 2010, pour la période du 09 octobre au 01 décembre, 11 feux de brousse ont été déclarés dans le département d'Abalak et qui ont détruits du pâturage sur 70 965 ha et pour le département de Dakoro déjà en novembre 13 cas de feu de brousse ont été enregistrés, totalisant 56 000 ha de pâturage détruits ;
- la colonisation des aires de pâturage par la pratique agricole;
- la baisse des prix des animaux à certaines périodes de l'année;
- quelques races d'animaux d'élevage ne sont plus adapté à l'évolution du contexte du système pastoral (cas de la race rahaza adaptée à la transhumance qui se trouve aussi face à la sédentarisation progressive des éleveurs) ;
-le vol de bétail ;
- la mévente en certaines périodes de l'année;
- la filière peu profitable aux producteurs ;
-etc..

Ainsi toute initiative d'appui à la gestion de la sécurité alimentaire doit prendre en compte ces trois paramètres (la disponibilité /accès aux céréales et aliments bétail, le revenu et le comportement/attitude) en agissant sur différents niveaux de capacité. Il s'agit de : i) Le savoir en termes de renforcement des connaissances, ii) le savoir faire par rapport à l'amélioration des pratiques de production, le renforcement de l'esprit d'initiative et d'entreprenariat, iii) l'avoir/biens en facilitant l'accès aux ressources et capital de production et à la technologie appropriée, iv) le savoir être s'agissant du changement de comportements/attitude vis-à-vis de la prévention et la gestion de la sécurité alimentaire, v) l'environnement ou le contexte général en renforçant le cadre institutionnel, les politiques et approches de développement pour mieux les adapter aux réalités socio économiques et culturelles du milieu.

3.3.2 Les effets et impacts visés par le Projet SAREL dans son contenu actuel

L'analyse du contenu actuel du projet SAREL prend en compte tous les paramètres de la sécurité alimentaire et la vulnérabilité. Il s'est fixé comme objectif global de renforcer la sécurité alimentaire des familles des départements de Dakoro et D'Abalak et plus spécifiquement d'optimiser la sécurité alimentaire des ménages par l'élevage.

Les actions prévues pour l'atteinte de cet objectif sont de différentes natures, à savoir :

-la mise en place, le renforcement des capacités de gestion des infrastructures structurantes (BC, BAB, BI, parcs de vaccination) ;
- l'appui aux communes dans la définition et la mise en œuvre de leur vision de développement tout en intégrant le volet élevage ;
- l'appui des ménages en capital, technique, équipements et moyens de production ;
- l'appui au dispositif de santé animale public et privé par le renforcement des compétences, un meilleur maillage du dispositif, et une meilleure collaboration entre les différents acteurs concernés et la capitalisation des expériences.

Elles ciblent trois niveaux : le niveau institutionnel (les services techniques, les communes, les acteurs privés), le niveau communautaire (les communautés dans les différentes zones

agro écologique des départements de Dakoro et Abalak), les ménages (les ménages ruraux des départements de Dakoro et Abalak), les structures (ONG partenaires, SVPP, CVR) et individus (AE, éleveurs, agriculteurs).

L'analyse des actions prévues dans le cadre du SAREL laisse entrevoir qu'elles apporteront des changements sur les trois paramètres qui caractérisent la problématique de la sécurité alimentaire dans les départements de Dakoro et d'Abalak, à travers le renforcement des compétences individuelles et collectives, l'introduction des techniques et technologies de production agricole et animale, le renforcement en infrastructures structurantes, le renforcement du capital et moyen de production, l'amélioration du cadre institutionnel en termes de rapport inter acteurs à redynamiser et l'approche visant la synergie d'actions. Cependant le paramètre relatif au comportement / attitude qui est transversal aux deux autres a eu moins d'attention. Les préoccupations à ce niveau concernent :

-En zone agricole et agropastorale, il s'agit essentiellement du : bradage des produits de récolte, gaspillage lié aux dépenses festives et de cérémonies, rapport homme – femme en termes d'accès au foncier ;

-En zone pastorale, on peut citer : la faible pratique du déstockage, le retard dans les approvisionnements en céréales et aliments bétail, la culture de l'assistanat, l'individualisme, l'insuffisance de respects des règles et procédures publiques et collectives en matière de pastoralisme, le rapport homme –femme en termes de prise de décision, participation et d'accès aux ressources de production.

IV-Les stratégies de gestion de la sécurité alimentaire appliquées dans la zone de l'étude

Les stratégies de gestion de la sécurité alimentaire appliquée au niveau des deux départements sont de deux catégories : endogène et exogène. Les stratégies endogènes émanent des initiatives propres des personnes affectées par l'insécurité et les stratégiques exogènes sont introduites par les acteurs externes (les projets, programmes, services techniques, etc….).

Il existe de multitudes de stratégies et elles varient en fonction des départements, des zones agro écologiques, des opportunités et de l'ampleur de la situation d'insécurité alimentaire (année normale et année de crise).et des sexes.

4.1 Les stratégies endogènes de gestion de sécurité alimentaire

Les stratégies endogènes sont développées par les hommes et les femmes pour faire face à la soudure ou pour atténuer les effets de la crise alimentaire.

Tableau N°4 : Quelques exemples de stratégies endogènes citées par les communautés (cas Dakoro)

Zones	**Année d'abondance**	**Année de crise**
Agricole	Hommes : - crédit en nature ; -location de service/ main d'ouvre salariale ; -réduction de la ration et du repas ; Femmes -battage/pilage ; -vente d'animaux ;	Hommes - départ en exode ; - mouvement des ménages ; Femmes : -vente des animaux ; -consommation des feuilles sauvages et son;
Agropastorale	Hommes : -BC -réserve ; -élevage ; -petits commerces ; -départ en exode Femmes : -petits commerces ; -embouche	Hommes : -départ en exode ; -visite de la parenté Femmes : -battage/pilage ; -cueillette ; -visite de la parenté
Pastorale	Hommes -location de service/main d'œuvre salariale ; -vente d'animaux ; -conservation de paille ; -achat de paille ; -vente de bois ; -mouvement des ménages (50%) ou la transhumance nationale et transfrontalière Femmes -Tissage ; -main d'œuvre salariale (pilage, travaux domestiques) ; -exode (chez les peulh)	Hommes -main d'œuvre salariale ; -Vente d'animaux ; -Achat de paille ; -Vente de bois ; -mouvement des ménages (75%) ou la transhumance nationale et transfrontalière Femmes - ramassage de paille ; -pilage

Tableau N°5: Quelques exemples de stratégies endogènes citées par les communautés (cas Abalak)

Zones	**Année d'abondance**	**Année de crise**
Agropastorale	Hommes : -réserve ; -vente d'animaux -élevage ; -petits commerces ; -départ en exode - location service, - culture de contre saison Femmes : -petits commerces ; -vente d'animaux ; - vente des sous produits de l'élevage ; -battage/pilage -embouche ; -artisanat	Hommes : -départ en exode ; -déplacement des ménages - location de service Femmes : - pilage - vente d'animaux
Pastorale		
	Hommes -réserve -location de service/main d'œuvre salariale ; -petit commerce ; -vente d'animaux ; - vente de paille ; - vente de bois ; -exode Femmes -location de service; -vente de paille -artisanat ; -vente d'animaux	Hommes -location de service/main d'œuvre salariale ; -petit commerce ; -vente d'animaux ; -achat de paille et tiges ; -achat de son et tourteau ; - vente de paille ; - -vente de bois ; -exode Femmes -location de service; -vente de paille -artisanat ; -vente d'animaux

On constate que les stratégies endogènes au niveau des deux départements sont plus individuelles que collectives/communautaires.
Parmi elles, une retient notre attention, à savoir : la transhumance qui est encore pratiquée dans les deux départements et progressivement délaissée.
Au niveau du département d'Abalak elle est pratiquée dans les zones agropastorale et pastorale. En année normale, les proportions des transhumants varient entre 30 à 80% des populations d'éleveurs, en raison de la tendance à la sédentarisation. Le départ vers le Nord (zone d'Agadez) a lieu en saison des pluies (à partir de septembre). Le séjour dans le Nord dure deux mois et le retour est observé après les récoltes (Novembre à Décembre). Cette stratégie procure des avantages tels l'accès à du pâturage riche en sels minéraux. Cependant

elle n'est pas exempte de problèmes le long des axes : difficulté d'accès aux marchés, les conflits inter acteurs, les difficultés d'accès aux ressources et services.

Dans le département de Dakoro, la transhumance est pratiquée en année bonne ou mauvaise par les éleveurs de la zone pastorale. A l'instar d'Abalak, on assiste à une modification de sa pratique, avec la sédentarisation progressive des communautés et du fait de quelques interventions des projets.
Actuellement en bonne année seulement 50% du cheptel partent en transhumance contre 75% en année difficile, nous ont témoigné les communautés de Tasha Ibrahim et à Zongon Maï Wassa. Les transhumants partent habituellement en octobre vers le Sud du département et reviennent en juin et juillet sur leur site d'attache pour ensuite remonter au Nord (zone d'Agadez et de Tahoua) quand la saison de pluie est prometteuse, et enfin redescendre en septembre.

En année de crise ce mouvement commence dès octobre en direction des pays frontaliers (Nigéria et Benin).

4.2 Les stratégies exogènes de gestion de sécurité alimentaire

Les stratégies exogènes sont aussi variées. Elles comprennent : des opérations de création et de renforcement des stocks des banques de céréales, d'aliments bétails et des boutiques des groupements féminins, la mise en place des infrastructures sociales (puits, écoles), des opérations à prix modéré et parfois de la gratuité, les opérations de recheptalisation et le déstockage, appui nutritionnel, appui en semences, récupération des terres à travers la HIMO, etc. En plus quelques partenaires (AREN, CARE) dans le département de Dakoro, ont initié et appuyé la mise en place des systèmes communautaires d'alerte précoce (SCAP/RU) pour la remonté des informations pour alimenter le comité sous régional SAP/CCA (Système d'alerte Précoce et Cellule de Crise Alimentaire).

Tous ces instruments relèvent de deux approches (développement et l'humanitaire).

Plusieurs catégories d'acteurs apportent leurs contributions dans la gestion de la sécurité alimentaire dans les deux départements. Il s'agit de : l'Etat et ses démembrements, les projets/programmes, les organisations associatives locales, nationale et internationales, les producteurs, les opérateurs économiques, les autorités administratives et coutumières, les médias. Et très peu entretiennent des relations d'échange et de collaboration.

Tableau N°6 : Quelques acteurs et la nature de leurs interventions dans le département de Dakoro

Quelques acteurs d'appui	Nature des interventions
Proxel/COSAL/SAREL	Mise en place et renforcement des BC/BAB, vente à prix modéré, auxiliaires para vétérinaire, pare feu, vaccination et sensibilisation, appui à la pratique et la gestion des activités génératrices de revenu, appui à la mise en place de clinique vétérinaire privé, éducation nutritionnelle, alphabétisation, etc…
CEB	Mise en place des BC, appui en nourriture des établissements, opérations d'urgence
AGIR	Opération habbanaé, crédit charrettes
CADEV	Mise en place des BC, crédit charrettes
KLB	Opération reconstitution du cheptel, réhabilitation des puits
AREN/Oxfam/OFDA	Formation des Auxiliaires para vétérinaire, mise en place des BC, alphabétisation, dépôts vétérinaires, formation sur les techniques de conservation du fourrage, crédit féminin, commercialisation, réhabilitation des puits, déstockage, opérations d'urgence, appui en fournitures scolaires
CRS	alphabétisation
MSF	Education nutritionnelle
ONG VIE	Education non formelle
CARE	Opérations d'urgence
PASEL	Financement des infrastructures pastorales
FSIL	Fonçage de puits, renforcement des capacités des COFO
PAC	Mise en place des BC, éducation
Etat/CCA	Mise en place des BC
Unicef	Appui à la nutrition, sensibilisation sur la scolarisation de la jeune fille, secteur eau
Timidria	Opérations d'urgence
PAM	Appui aux cantines scolaires

Il faut signaler qu'un cadre de concertation des acteurs a été initié au niveau du département de Dakoro, mais il n'est toujours pas fonctionnel.

Pour le cas du département d'Abalak, les actions des partenaires suivants ont été signalées sur le terrain, à savoir : IRD (réhabilitation des puits, don d'animaux, BC) ; SAREL (opération d'urgence, APV) ; JEMED (BC, BAB, puits, construction des classes) ; Unicef (latrine scolaire, moulin à grain, distribution moustiquaires, éducation nutritionnelle, fourniture scolaire, embouche pour les femmes) ; Timidria (opération d'urgence) ; Ad koul (opération d'urgence ; SAREL (opération d'urgence) ; MDM (éducation nutritionnelle) ; Etat (vaccination gratuite) ; AREN (opération d'urgence) ; CCA (BC, récupération des terres) ; ONG Ouarindé (construction de classes).

L'approche de la plupart des acteurs rencontrés tend vers la logique basée sur l'approche RRC (Réduction des Risques des catastrophes). Ce concept vise à renforcer la résilience communautaire face aux sécheresses, inondations et épidémie et épizootie.

S'agissant des actions d'urgence pour la seule année 2009/2010, le département d'Abalak a reçu plusieurs appuis :

Tableau N°7 : Quelques acteurs et la nature de leurs interventions dans le département d'Abalak

Types d'interventions	**Quantités et acteurs**
Appui nutritionnel	1140,7 T pour 29731 enfants
Appui en semences	145 t (FAO, CCA, GTZ Tahoua)
Vente d'aliment bétail à prix modéré	1445, 45 T (FAO, SAREL, JEMED, Timidria, MASNAT, AREN et AREVA)
Vente de céréales à prix modéré	2 319 t (CCA, SAREL, JEMED, Ad koul, APL/ZP, Timidria)
Distributions gratuite ciblée de vivre	502,89 t (CCA, VSF/SAREL, PAM/AREN, Village d'Enfants SOS Tahoua, JEMED, Timidria, Burkina Faso, OCI, Etat de Zanfara, Alio Dan Goté, Quatar Charity

Source : DD/AT/DC Abalak, 2010

Ces différentes opérations d'urgence ont vu l'implication du comité sous régional SAP/CCA du département.

Ce comité de prévention et de gestion de la sécurité alimentaire est présidé par le préfet. Il est composé des services techniques et élargi aux autorités coutumières et autres acteurs de développement. Il a pour vocation de collecter et traiter les informations par rapport à la vulnérabilité des ménages, de définir les zones à risque, de faire des propositions pour atténuer leur situation alimentaire et de transmettre les requêtes au niveau de la CCA. Il cautionne également les requêtes des ONG et Associations adressées à la CCA et assure le suivi des dossiers financés.

Ce dispositif est très peu fonctionnel, les membres ne se réunissent qu'au besoin ou sur demande de la CCA.

Au niveau des deux départements l'intérêt de la plus part des acteurs pour l'implication des services déconcentrés de l'Etat et la maîtrise d'ouvrage communal, a été vivement exprimé. Ce souhait de leur participation à tout processus de gestion de la sécurité alimentaire, constitue de notre point de vue une garantie de plus pour la pérennité des actions futures. Faut –il encore là songer à renforcer leurs capacités à jouer leurs rôles d'Orientation, de suivi - contrôle, d'encadrement, de supervision, de recherche de financement, de contrôle de la règlementation, etc…

4.3 La problématique qui caractérise les BC/BAB dans les deux départements

Les instruments proposés par les intervenants ont accordé jusque là une grande importance à la mise en place et le renforcement des BC, BAB, boutiques des groupements féminins et les opérations d'urgence (vente à prix modéré, gratuité, cash for work). S'agissant des BC, elles jouent un rôle de plus en plus important dans l'atténuation des crises alimentaires récurrentes que connaissent les départements de Dakoro et d'Abalak.

En effet, ces banques offrent plusieurs avantages :

- la proximité du point d'approvisionnement ;

- la disponibilité et l'accessibilité des céréales et aliments bétails au moment opportun ;
- le développement des compétences locales en matière de gestion des biens communautaires ;
-le renforce des liens communautaires ;
- la possibilité d'acheter en petite quantité et de manière échelonnée ;
- le rehaussement de l'image du site d'implantation ;
- l'influence des prix du marché ;
- l'adoption progressive de la complémentation par les éleveurs ;
- etc

4.3.1 La vie des BC/BAB dans les départements de Dakoro et d'Abalak

Le département de Dakoro avec un total de 412 BC, a un taux de couverture en BC estimé à 32%. Ces banques contribuent à 13% du besoin alimentaire de la population. En 2009 par exemple il a été constaté que certaines BC cédaient la tia de mil 300 FCFA à leurs membres alors que la même mesure se vendait à 700 FCFA sur les marchés environnants. (DDA Dakoro, 2010). Les principaux partenaires qui ont appuyé la mise en place des banques céréalières et aliment bétail sont : Proxel, CEB, CADEV, AREN, PAC, CCA, etc….

En rappelant le cas spécifique du projet PROXEL, dans l'objectif d'améliorer la sécurité alimentaire des personnes et des animaux dans sa zone d'intervention, le projet Proxel, à travers son volet alimentation a mis en place 10 banques céréalières (BC) et 6 banques aliments bétail (BAB). En plus, le projet a "repris" et appuyé 12 BC et 7 BAB du projet PROZOPAS. L'ensemble de ces 35 banques sont reparties sur 25 sites de la zone pastorale et agropastorale du Département de Dakoro.

Dans sa seconde phase dénommée Sécurité Alimentaire Renforcée par l'ELevage au Sahel (SAREL), démarrée en juin 2009, un accent particulier est mis sur les banques aussi bien à Dakoro qu'à Abalak, notamment au niveau du résultat 1 "*Atténuation de l'insécurité alimentaire structurelle dans la zone d'intervention du projet*". Ce résultat intermédiaire a pour objectif de mettre en place des infrastructures d'utilité publique ayant un rôle avéré dans la sécurisation directe ou indirecte de l'alimentation de la population (BC, BAB, parcs de vaccination…) et mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour garantir leur viabilité (fonds de roulement, renforcement des capacités de gestion et de contrôle).

Par contre, le nombre de banques actuellement dans le département d'Abalak n'est pas connu. Les tutelles (la direction de l'agriculture et celle de l'élevage) n'arrivent pas suffisamment à assurer la coordination.

Toutefois, les principaux acteurs qui appuient la mise en place et le renforcement des BC, BAB et boutiques des groupements féminins sont : JEMED (totalise 40 complexes de banques), MASNAT (33 complexes de banques), Unicef (35 banques céréalières communautaires), CCA, Timidria, etc…

Le processus de mise en place de ces infrastructures diffère d'un promoteur à un autre. Dans le cas des banques installées par les ONGs Jemed et Masnat, les sites sont retenus sur demande et après un diagnostic de faisabilité. Et les stocks de départ atteignent 300 sacs par banque. Quantité suffisante selon les promoteurs pour couvrir les besoins alimentaires d'au moins 70 ménages de 6 personnes en moyenne sur une période de 3 à 8 mois (période de soudure).

Les banques CCA sont installées quand à elles au niveau des sites déclarés à risque par le comité sous régional SAP/CCA.

Deux principales opérations marquent la vie des banques céréalières et aliment bétail, à savoir l'approvisionnement et la cession.

Dans les zones agricole et agropastorale du département de Dakoro, les approvisionnements ont lieu au cours de la période comprise entre octobre et décembre. Le stockage et l'entretien des magasins couvrent la période de Janvier à juillet. Et la période de cession concerne les mois d'août à septembre.
Les lieux d'approvisionnement sont variés : auprès des producteurs membres et à travers les appuis externes.

En zone pastorale de ce département, l'approvisionnement se fait de novembre à décembre. La période de stockage se situe entre janvier et avril. Puis celle de la cession de mai à juin.

Au niveau du département d'Abalak, les stocks des banques sont constitués à partir des achats auprès des producteurs au niveau des villages agricoles et agropastoraux riverains, sur les marchés, auprès des opérateurs économiques et à travers les appuis des projets et autres partenaires. Il faut noter que les prix pratiqués par les opérateurs économiques peuvent parfois aller du simple au double pendant la soudure ce qui rend difficile les approvisionnements au cours de certaines périodes de l'année.

L'approvisionnement des BC/BAB est réalisé après les récoltes à partir de Novembre tandis que l'ouverture des banques est effectuée entre avril et juin et peut s'étendre sur trois mois selon les années et la capacité des banques.

Calendrier N° 4 : Le calendrier de la vie des BC/BAB Abalak

Les opérations de gestion des BC/BAB	**J**	**F**	**M**	**A**	**M**	**J**	**J**	**A**	**S**	**O**	**N**	**D**
Approvisionnement												
stockage												
cession												

4.3.2 Les raisons de la faible viabilité des BC/BAB dans les départements de Dakoro et d'Abalak

La fréquence des sécheresses et la mauvaise gestion contribuent à la décapitalisation de plusieurs de ces banques. Ce qui entraine plusieurs renforcements des stocks départ opérés par les promoteurs. D'autres raisons à la base de la faible viabilité des banques sont entre autres : l'insuffisance du capital, gestion monopolisée, l'ingérence des leaders d'opinion, l'absence de transparence dans la gestion, la cession à crédit, conflit des rôles, le désintéressement des membres, faible quantité des stocks de base, le non respect des textes fondamentaux, l'insuffisance de culture associative, l'insuffisance de suivi, la faible durée des projets d'appui, etc… .

Pour le cas spécifique des banques BC/BAB mises en place et ou renforcées dans le cadre du PROXEL/SAREL, les missions d'auto évaluation effectuées en 2008 et 2009 ont relevé la faible performance et la non viabilité de plusieurs banques. Ceci malgré les efforts de renforcement des capacités, entrepris de 2005 à 2008. L'autoévaluation de 2009 a relevé une régression du nombre des banques dites performantes qui passe de 7en 2008 à 1. Cette dernière était à suivre en 2008 avec 59%. Le groupe des banques à suivre s'est trouvé plus élevé par 12 nouvelles entrées passant de 17 en 2008 à 29 en 2009.

Les principaux problèmes qui gangrènent la bonne marche des banques relevés par l'auto évaluation de 2009 sont résumés dans le tableau N°.

Tableau N°8: Principaux problèmes dont souffrent les banques du projet PROXEL/SAREL

Critères concernés (ordre décroissant)	Nature du problème	Causes
C 6 : Cotisations	• Retard / refus de paiement des cotisations par les membres	• Non respect des textes (sanctions, pénalités, …)
C 8 : Gestion de l'argent et du crédit	• Fort taux de crédit et non recouvrement	• Non respect des textes • Négligence
	• Retard dans les versements des recettes au niveau de la mutuelle	• Négligence • Indisponibilité des membres
C 1 : Entretien du magasin et du stock	• Mauvais entretien du magasin (remblai, hygiène …) • Mauvais entretien du stock	• Négligence
C 3 : Assemblée générale	• Non tenue des AG et/ou mauvaise organisation (délai, …) • Non participation des membres aux AG • Non respect des décisions prises	• Non convocation • Gestion opaque de la part du CDG • Mobilité • Non appropriation
C 2 : Collaboration entre les membres du CDG	• Manque de cohésion CDG • Non respect des rôles et tâches • Manque de transparence	• Non appropriation par les membres • Manque de contrôle • Non respect des textes relatifs aux profils

Source rapport d'auto évaluation de la gestion des BC/BAB, PROXEL, 2009

L'auto évaluation pour l'année 2010 des banques était en cours au moment de la réalisation de la présente étude. Cependant à chaud les évaluateurs ont reconnu que certaines difficultés liées à la gestion des banques BC/BAB évaluées persistent au niveau de plusieurs d'entre elles. Il s'agit de : la cession à crédit, l'absence des gestionnaires (surtout en zone pastorale), rétention des informations par les gestionnaires, retard dans l'approvisionnement, non tenue des documents de gestion (cahier de caisse, cahier de stock), l'analphabétisme des gestionnaires, faible rentrée des cotisations, irrégularité dans la tenue des AG, etc..

Cette insuffisance de performance et viabilité n'est pas propre aux seules banques mises en place et encadrées par le projet Proxel et SAREL. Elle concerne plusieurs banques au plan national.

L'étude intitulée : état des lieux des banques céréalières commanditée par la cellule crise alimentaire, qui a été réalisée en 2009 a aussi ressorti qu'en dépit de la volonté affirmée du Gouvernement et des efforts des PTF, les résultats des banques restent mitigés. Selon les

résultats de cette étude, plusieurs difficultés perturbent le bon fonctionnement des banques autogérées. Ces difficultés se situent à différents niveaux : des promoteurs (diagnostic insuffisant, insuffisance de transparence dans les procédures, faibles ressources humaines et financières), les organes de gestion (mauvais choix des gestionnaires, insuffisance de transparence, faible capacité des gestionnaires, etc), les autorités administratives et coutumières (faible implication des autorités administratives, l'ingérence des chefs de village, etc)., les services techniques (faible implication des services techniques, faible capacité pour assurer le suivi, etc).

Pour comprendre les raisons véritables à la base de la faible performance et de la non viabilité des banques céréalières et aliments bétail, il est important d'analyser les défis qui sous tendent leur mise en place.

Historiquement les banques céréalières ont été lancées lors des grandes sécheresses dans les régions sahéliennes qui étaient habituellement proche de l'autosuffisance et qui devaient trouver un prolongement aux dons en nature. Elles avaient donc pour objet de constituer des réserves collectives qui devaient prémunir les communautés villageoises contre le retour des disettes. Sur le plan économique elles tenaient compte du fait qu'en milieu sahélien :
- les prix céréaliers sont généralement soumis à un cycle saisonnier ;
- la plupart des ventes des paysans sont des ventes imposées par les besoins monétaires, qui les obligent à sur commercialiser à un moment qui leur est défavorable et à se ré approvisionner à l'approche de la soudure à un moment qui leur est encore plus défavorable
Les banques céréalières initialement prévues pour assurer **la constitution de stock de soudure**, ont donc évolué vers les objectifs de **régulation de marché**, de **constitution de liquidité**, puis, les bonnes récoltes étant de retour, vers la **commercialisation**. (*rapport de mission des banques céréalières des six pays du sahel, l'OAA/FAO, sans date*)

Ces quatre éléments sont implicitement mélangés dans la majorité des banques céréalières et aliments bétail.

Cette volonté depuis la période coloniale du Niger à l'instar des autres pays sahéliens d'assurer la sécurité alimentaire des populations et de lutter contre la spéculation sur les prix des céréales. A amené le pouvoir colonial à mettre en place dès 1910 un système de sécurité alimentaire à travers «les greniers de réserve » et « les sociétés indigènes de prévoyance (SIP) ». Ces SIP dont les vestiges (des silos en fer pour le stock de céréales) encore visibles dans de nombreux villes et villages du Niger, n'ont pas pu atteindre les objectifs de sécurisation alimentaire et de régulation des cours des céréales. A l'indépendance en 1960, les nouvelles autorités mirent fin aux SIP, en raison de son caractère coercitif et la mauvaise gestion qui le caractérisait.

Les sécheresses et famines consécutives ont relancé les réflexions sur la nécessité d'instaurer un système fiable de sécurité alimentaire. Ainsi, fût créé le 24 août 1970 l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN) avec l'objectif principal d'assurer la sécurité alimentaire de la population. Une fois de plus le nouveau système de gestion de la sécurité alimentaire a échoué à cause de leur faible capacité financière à faire face aux situations de famines et de disettes sans assistance alimentaire d'urgence extérieure. La mise en œuvre du programme structurel va obliger la restructuration de l'OPVN en limant sa fonction à la gestion d'un stock national de sécurité. On assiste alors à la libéralisation du marché céréalier, ouvert à d'autres acteurs (OP, commerçants) souvent mal préparés. C'est ainsi qu'est né le concept de banques céréalières. Un modèle poursuivant les mêmes objectifs que les systèmes précédents, mais qui

repose sur l'adhésion libre et volontaire des populations et qui vise l'autonomie des bénéficiaires. Déjà en 2006 le Niger comptait 3.987 BC. (Afrique verte Niger, 2006).

Une banque céréalière peut être définie comme une des activités économiques et sociales d'une structure associative ou une organisation paysanne qui gère une réserve de céréales pour le compte de ses membres à travers des opérations de collecte, de stockage, de conservation et de cession de céréales à des conditions favorables en vue de couvrir leur besoin alimentaire pendant la période de soudure.

En raison de la multiplicité des promoteurs des BC/BAB et de la diversité des défis qu'ils visent, les banques ont pris plusieurs formes et dénominations : les banques céréalières classiques (CCA, PAM) de type coopératif, il vise à garantir la disponibilité et l'accessibilité des céréales à leurs membres pendant la période de soudure ; les banques communautaires (UNICEF) destinées à rendre service à toute la communauté et est une organisation sans statut juridique ; les stocks tampons (CARE), constituent des points d'approvisionnement d'un ensemble de satellite de banques céréalières en période de soudure. Ses membres sont constitués des banques céréalières ; boutiques céréalières : elles constituent des stocks de proximité permettant d'approvisionner leurs membres pendant pratiquement toute l'année ; les banques de commercialisation sont des coopératives de commercialisation de céréales (initiées par GAPEC, Afrique verte). Le choix pour une telle ou telle forme dépendra des défis visés, mais également de la volonté de s'organiser. (Seyni Soumaïla et Haro Wada, 2009).

L'étude sur les banques céréalières dans les zones d'intervention d'Afrique verte au Niger (2006) a apporté des éclaircissements sur la typologie des banques céréalières en s'appuyant sur cinq critères : i) le critère agro écologique qui permet de distinguer trois zones agro écologiques (agricole excédentaire, agricole à équilibre précaire et zone chroniquement déficitaire qui sont les zones pastorales et péri urbaines) ; ii) le critère organisationnel par rapport aux types de formes organisationnelles (communautaire ou coopérative) ; iii) critère « relation avec le marché » suivant le type de système d'approvisionnement, d'écoulement et le nombre de rotation des stocks ; iv) critère « nature de l'action » par rapport à la finalité visée et l'approche d'implantation et de gestion ; et v) critère « système de financement de la banque ».

En se basant sur les mêmes critères, on remarque que dans les départements de Dakoro et d'Abalak :
1- par rapport aux zones de localisation : les banques sont implantées dans les zones à équilibre précaire et les zones chroniquement déficitaire. Respectivement les zones dans lesquelles les bonnes campagnes agricoles alternent avec les mauvaises et les besoins des populations concernent la régulation des approvisionnements alimentaires par le stockage intra et inter annuels et par les échanges céréaliers à l'intérieur de la zone ou avec les zones excédentaires (cas de la zone agricole de Dakoro) et les zones sont structurellement déficitaires sur le plan de la production des céréales qui constituent l'aliment de base de la population et l'approvisionnement en céréale dépend des échanges avec les zones excédentaires et des importations (cas des zones agropastorales et pastorales des départements de Dakoro et d'Abalak) ;

2- par rapport aux types d'organisations : dans ces deux départements on distingue deux types de banques (BC, BAB et boutiques) : i) les banques à caractère coopératif qui regroupe des membres de la communauté qui ont volontairement choisi de se mettre ensemble pour répondre en commun à un problème ou exploiter une potentialité et ii) les banques de forme

communautaire. Elles sont constituées des membres de l'ensemble d'une communauté donnée, sans critère d'adhésion outre que celui de résider dans l'entité géographique qu'elle couvre.

3- par rapport à la manière d'approvisionner les banques dans les départements de Dakoro et Abalak on distingue deux types : les banques classiques et boutiques. Dans le premier cas l'approvisionnement est effectué au niveau interne auprès des producteurs dans la zone agricole du département de Dakoro et agro pastorale des deux départements et sur les marchés locaux ou externes aux deux départements et les stocks au moment de la soudure sont cédés aux membres et exceptionnellement aux non membres ; dans le second cas qui concerne les zones pastorales, l'approvisionnement se fait au niveau des marchés et le stock est cédé aux membres et exceptionnellement aux non membres.
Toutes ces banques dans les deux départements n'effectuent qu'un seul approvisionnement dans l'année.

4- par rapport au défit : en dépit de la diversité des approches, les promoteurs des BC/BAB dans les départements de Dakoro et d'Abalak, visent à travers la mise en place et l'encadrement de ces banques une même finalité. Celle qui vise à améliorer la sécurité alimentaire des hommes et des animaux des zones d'intervention, à travers : i) l'atténuation des risques de soudure et de période de crise en assurant la disponibilité, la proximité des points d'approvisionnement, l'accessibilité en période difficile ; ii) le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion. On note également d'autres spécificités. Le cas de PROXEL/SAREL vise en plus le renforcement des cadres d'échange et d'enrichissement des acquis technologiques sur l'alimentation des animaux.

5- En termes de financement ont rencontre deux types de banques : les banques endogènes principalement dans la zone agricole de Dakoro implantée sans aucun appui externe (les magasins et les stocks initiaux proviennent des membres) et les banques dans l'ensemble des deux départements dont les stocks initiaux et de renforcement, ainsi qu'une partie des charges de construction des magasins (en semi dur ou en matériaux définitifs) sont supportés par le partenaire d'appui (projet, Etat, associations, ONG).

En partant de la définition selon laquelle *une coopérative est un groupe de personnes physiques ou morales confrontées à des difficultés similaires qui se sont volontairement associées pour atteindre un but commun par la constitution d'une entreprise gérée et contrôlée démocratiquement, l'*étude menée par Afrique verte a relevé un certain nombre de principes qui caractérisent l'esprit coopératif, à savoir : le caractère associatif de banque qui regroupe des membres qui ont librement adhéré, la similarité des difficultés vécues par les membres et le besoin de s'unir, l'esprit d'engagement commun à participer à la vie de la banque, l'idée d'entreprise qui consiste à fournir les meilleur services aux membres tout en restant viable économiquement et l'esprit d'équité vis-à-vis des risques et avantages qui s'y rattachent.

Les banques céréalières et aliments bétail, malgré leur pertinence dans la gestion de la sécurité alimentaire en termes de proximité, disponibilité et d'accessibilité, elles peinent à fonctionner conformément aux défis que le cadre juridique en vigueur impose à toutes banques céréalière : une vie associative saine, une performance économique et un caractère social. En conséquence, elles profitent trop souvent à quelques personnes (surtout en zone pastorale) et connaissent une décapitalisation fréquente, occasionnant de multiples renforcements des stocks de départ ou finissent par disparaître.

L'on peut évoquer plusieurs raisons qui se situent à différents niveaux :

- au niveau des promoteurs (approches inadaptées, insuffisance de synergie d'actions, insuffisance de suivi, insuffisance de formations, courte durée de vie, insuffisance de capacité financière, insuffisance ou absence d'études préalables, saupoudrage des infrastructures, etc..) ;
- au niveau des bénéficiaires (absence d'une vie associative, insuffisance de contrôle interne, analphabétisme, gestion clanique, absence de rigueur dans la gestion, insuffisance de transparence, faible engagement des bénéficiaires, etc) ;
-au niveau des autorités coutumières (forte main mise dans la gestion des banques par endroits) ;
- au niveau des services techniques (faible exécution de leurs rôles et attributions) ;

Ces insuffisances sont la conséquence du caractère communautaire de plusieurs banques notamment celles implantées au niveau des communautés peuls et touaregs des deux départements. Ceci est lié à l'insuffisance d'atouts intrinsèques de ces communautés à s'organiser et à gérer les biens collectifs et à l'insuffisance à cultiver et entretenir des relations inter communautaires.

En effet, les principales communautés dans ces deux départements sont essentiellement composées des Touareg, des Peulhs, des arabe (plus dans le département Abalak) et les Haoussa. Ces communautés vivent en agrégats homogènes dispersés ou fixés sur des sites très vastes. Ces sites sont implantés autour d'une ressource quelconque (puits, point d'attache, espace, autres infrastructures).

Elles partagent les ressources naturelles communes (eaux de surface, le pâturage). Mais, en raison de l'insuffisance de relations inter communautaires, l'accès à certaines ressources infrastructurelles n'est pas équitable et leur gestion reste assurée par la communauté où l'infrastructure est implantée.

En effet, l'individualisme est culturel chez certaines communautés (peuls, touaregs). Les mêmes communautés sont plus mobiles et dispersées sur de grands espaces, à cela s'ajoute l'insuffisance de confiance inter communautaires qui les caractérise (pas de mariage entre peul et touareg). Tout ceci constitue un obstacle à asseoir de véritables organisations communautaires et inter communautaires.

Chez les communautés haoussa (en zone agricole, agropastorale ou pastorale) l'esprit communautaire est plus développé. Les initiatives collectives endogènes existent chez les communautés haoussa, qu'ils soient établis en zone agricole, agropastorale ou pastorale. Citons la pratique des tontines par les femmes, les champs collectifs (Cas du village Haoussa au sud de Tasha Ibrahim) et banques céréalières mixtes (exemple la BC de Sarkin Toudoun Baaja) constitués sans aucun appui externe, la forte structuration du milieu (fada, associations et groupements), l' ouverture à des mariages inter communautaires peuls - Haoussa, Haoussa - Touareg. Et un peu développé chez les peuls si on tient compte de la pratique de habbanaé traditionnellement ancrée dans les habitudes. Elle consiste à donner en signe d'amitié, de reconnaissance ou de solidarité un capital animal à un membre de la communauté. Tandis que l'esprit individualiste semble plus développé dans la communauté touareg.

C'est dans ce contexte que les promoteurs appuient la mise en place des banques BC/BAB et boutiques dans les deux départements. En zones agropastorales et pastorales, elles sont

implantées au niveau des communautés homogènes (touaregs, peuls ou haoussa) et sont gérées par des comités de gestion parfois constitués implicitement des membres de la communauté la plus représentée dans le site d'implantation. Ceci, disent les promoteurs c'est pour ne pas perturber l'ordre pré établi entre les communautés.

Nous pensons que cette façon de voir les choses est aussi la cause de la faible performance voire la décapitalisation de plusieurs banques. En effet cette démarche ne favorise pas un contrôle interne et une rigueur dans la gestion de l'infrastructure en raison des affinités qui existent à l'intérieur de chaque communauté (le refus de dénoncer un proche chez les touaregs et les peuls). Ainsi, des infrastructures inter communautaires (ou par grappe) auront l'avantage de renforcer le contrôle interne.

Dans l'étude sur *les organisations coopératives en milieu pastoral : héritage et enjeux*, André MARTY, 1990, souligne qu'il faut reconnaitre que dans le système coopératif, la propriété est quelque chose de sensiblement différent de ce qu'elle représente chez les pasteurs : ce qui est à tous, sans distinction, risque d'apparaitre comme un bien vacant, bon à saisir par les mieux placés. Le notable qui est en même temps, assez naturellement, le responsable coopératif, a tendance à privilégier ceux qui le soutiennent, utilisant ainsi ses attributions pour renforcer et reproduire son propre pouvoir. Il ajoute qu'affirmer une continuité de cette logique fini par créer une confusion entre les systèmes bâtis sur des principes profondément hétérogènes.

La présente étude a relevé que la cohésion sociale autour des banques est plus ressentie au niveau des banques installées dans la zone agricole et qu'en zone pastorale, par endroits les membres agissent plutôt comme des clients, en effet ils ne s'intéressent à la vie de la structure qu'en période de cession qui ne dépasse guère deux mois. D'ailleurs certaines banques portent le nom de leur principal leader (BAB Daoud, BC Almajir, etc…)

Voici un témoignage assez illustratif de ce constat :

Les propos d'un membre d'une BC dans la zone pastorale de Dakoro Nous nous regroupons pour former des organisations parce que les projets l'exigent, fin de citation.

Troisième partie : proposition d'orientation des interventions futures de SAREL

V-Les éléments du contexte à prendre en compte dans la stratégie de sécurité alimentaire

5.1 Rappel des limites des BC et BAB dans la gestion de la sécurité alimentaire dans les deux départements

Il était attendu de la présente étude de :

-confirmer ou infirmer en argumentant que les BC et BAB installées dans la zone d'intervention du SAREL concourent à une meilleure sécurité alimentaire structurelle des bénéficiaires ;

- proposer des améliorations et un plan (moyen terme) innovant de pérennisation des BC BAB déjà installer ;

- identifier et expliquer des alternatives possibles et plus durables en matière d'actions de développement qui contribue autant ou même mieux à la sécurité alimentaire des populations de la zone.

Après l'analyse de la situation socio culturelle, économique et de sécurité alimentaire des deux départements, ainsi que celle de la problématique qui caractérise les instruments de gestion de la sécurité alimentaire appliqués par les acteurs notamment les banques (BC et BAB), il est évident que les banques céréalières et aliment bétail contribuent à assurer la sécurité alimentaire des populations de par les avantages qu'elles offrent.

A titre de rappel les banques dans la zone de l'étude assurent chacune suivant ses capacités la disponibilité (d'autres zones n'étant pas productrices) et l'accessibilité des céréales et aliments bétails au niveau des sites et villages bénéficiaires. Ce service reste cependant très limité au regard de leur faible capacité de couverture des besoins en céréales et aliments bétail et de la mauvaise gouvernance (absence de vie associative et insuffisance de transparence dans la gestion des ressources des banques) qui caractérise certaines d'entre elles.

Par endroits les banques ont failli en raison principalement de leur forme communautaire actuelle qui n'est pas forcement adaptée aux réalités socio culturelles des lieux d'implantation (au point où certaines banques tendent à être des propriétés des communautés homogènes ou des biens qui profitent à quelques individus, parfois les mieux positionnés).

Autant, les banques à elles seules ne sauraient constituer l'unique moyen pour prendre en compte le caractère multidimensionnel de la sécurité alimentaire, d'autres alternatives sont à envisager pour cerner les paramètres qui entourent le concept. Nous l'avions démontré plus haut que la manière dont les ménages obtiennent l'accès, ou, « le droit » à la nourriture varie considérablement à l'intérieur d'une communauté donnée et entre les communautés d'un même département. Si certains produisent la nourriture (cas zone agricole), d'autres l'achètent avec le fruit de leur travail, de leur salaire. Dans tous les cas, la capacité des ménages à affecter des moyens quelconques à l'achat de nourriture est influencée par un éventail de facteurs, tels que : la classe sociale, l'origine ethnique, l'accès à l'éducation, l'accès au crédit,

les marchés, les services de développement, mais aussi des lacunes institutionnelles et des politiques/approches, les comportements, les relations de pouvoir, les capacités financières, etc….

5.2 Les tendances liées à l'évolution du contexte général

Le choix d'alternatives pour le cas des deux départements doit aussi prendre en compte les tendances observées au cours de l'étude. Il s'agit notamment de :

a) La récurrence des crises alimentaires

La récurrence des crises alimentaires (tous les trois ans), impose aux intervenants la nécessité de combiner les actions de développement à celles d'urgence dans le cadre de leur appui à la gestion de la sécurité alimentaire.

b) la sédentarisation progressive des communautés nomades

Selon l'anecdote racontée par un chef de groupement, la sédentarisation est partie du désir des éleveurs de profiter aussi des avantages que leur déplacement offrait aux agriculteurs qui auparavant les suivaient pour cultiver les sols enrichis par leur passage.
Elle se traduit par la réduction de la mobilité des éleveurs (transhumance) et la création tout azimut de sites d'installation permanents (sédentarisation des nomades).

Aujourd'hui, cette pratique prend des proportions inquiétantes du fait des énormes avantages que les nouveaux sédentaires y tirent. Ce sont :

-l'accès aux services sociaux de base et économiques (éducation/alphabétisation, santé, hydraulique, communication, service social, marchés)
-le site de référence ou de repère pour les membres de la communauté. Ce qui facilite aussi le contact avec les projets et autres partenaires au développement
- la structuration des communautés en groupements ou comités de gestion des biens et services ;
- la diversification des activités productives (agriculture, petit commerce, etc…)
- etc….

Cependant des conséquences néfastes sur le système pastoral sont nombreuses. On peut citer :

- le marquage anarchique des enclaves pastorales à des fins d'installation des sites ;
- la colonisation des alentours des marres pour la pratique du maraîchage;
- la destruction de la biodiversité ;
- l'appropriation anarchique des ressources naturelles et infrastructures ;
- la multiplication des sources éventuelles de conflits inter communautaires ;
- le système pastoral (ressources naturelles – ménages – troupeau) de plus en plus fragile face aux effets de la sécheresse et des crises qui se succèdent ;
- le risque élevé de feu de brousse ;
- etc ….

c) L'insécurité résiduelle persistante

L'insécurité résiduelle dans ces départements (surtout Abalak) limite le mouvement des intervenants dans certaines zones.

d) La remise en cause des approches actuelles des intervenants

Des réflexions sont en cours au niveau de plusieurs intervenants pour mieux adapter leur approche à la sociologie complexe de ces départements (cas du consortium : ACH, CARE, Timidria, Jemed, Masnat ; SAREL). En matière d'appui au développement, plusieurs intervenants inscrivent leurs actions dans une démarche basée sur la Réduction des Risques de Catastrophe (RRC) et fondées sur des orientations communale.

e) L'imminence de la mise en place de nouveaux conseils communaux

Conformément à la loi N°2003-35 du 27 août 2003 portant composition et délimitation des communes, les départements de Dakoro et d'Abalak ont été subdivisés en communes urbaines et rurales. Et chaque commune s'est dotée d'un conseil municipal garant du développement socio économique de la collectivité.

Au Niger, un cadre législatif soutient la gestion communale. Il comporte les lois suivantes :

-Loi N°2002- 012 du 11Juin 2002 déterminant les principes fondamentaux de la libre administration des régions, des départements et des communes ainsi que de leurs compétences et leurs ressources et précise en son article 99 que le « conseil municipal participe à l'élaboration et la mise en œuvre du plan départemental de développement.

-La loi N°2002-013 du 11 juin 2002, portant transfert de compétences aux régions, départements et communes stipule en son article 36 que la commune participe à l'élaboration et la mise en œuvre des plans départementaux de développement, d'aménagement et d'urbanisme.

-Enfin, l'article 157 de la loi 2002 – 013 précitée précise que « le budget de la région, du département ou de la commune prévoit et autorise pour chaque année l'ensemble des ressources et des charges de la région, du département ou de la commune. Cet article réaffirme ainsi le principe de l'universalité du budget qui veut que toutes les recettes et toutes les dépenses à réaliser par la collectivité territoriale soient prévues dans un budget unique annuel.

Cependant depuis le coup d'Etat militaire du 18 février 2010, qui a placé le pays dans une situation de transition, la gestion de ces communes a été confiée provisoirement aux administrateurs délégués.

La 7ème constitution ayant été adoptée et le calendrier électoral établi, de nouveaux conseillers municipaux seront bientôt élus.

Ainsi aucune initiative de développement local ne sera possible sans l'implication de ces futurs acteurs. Cependant pour jouer véritablement leur rôle de maître d'ouvrage, ils doivent être encadrés et renforcés.

f) Le dispositif de gestion de la sécurité alimentaire

Le Niger confronté régulièrement aux crises alimentaire, s'est depuis 1998 doté du Dispositif National de Prévention et de Gestion de Crises Alimentaires (DNPGCA). Il constitue un cadre consensuel qui regroupe l'Etat du Niger avec ses principaux donateurs (PAM, UE, France, Suisse, USA, Allemagne, Italie, etc). Et a pour mission de contribuer à la réduction de la vulnérabilité alimentaire par une meilleure coordination et une meilleure gestion des actions des différents intervenants. Il repose sur trois structures : i) le Comité National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (CNPGCA) qui comporte différentes structures « relevant d'une approche fondamentalement multi sectorielles et multi acteurs », et qui à travers la Cellule de Coordination des Systèmes d'Alerte Précoce (CC/SAP) fournit des informations nécessaires à la prise de décision et suit régulièrement l'évolution de la vulnérabilité dans les zones à risques ; ii) la Commission Mixte de Concertation Etats/donateurs (CMC) suit l'évolution de la sécurité alimentaire et décide des réponses à apporter aux crises ; iii) la Cellule Crises Alimentaire de son côté assure la mise en œuvre des décisions de la CMC qui dispose de deux outil : le fonds communs des donateurs et le Stock

national de réserve. Cette cellule s'appuie sur les comités SAP/CCA au niveau régional et départemental pour la remontée des informations, le suivi des réponses aux risques et crises alimentaires.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de ce dispositif, plusieurs acteurs appuient les efforts de l'Etat. Il s'agit des ONG internationales et nationales, les organismes multilatéraux, bilatéraux et de coopération.

5.3 Les principes à privilégier dans le choix des alternatives d'appui à la sécurité alimentaire

Fort de cette situation de référence décrite par la présente étude, l'on est en mesure de proposer au projet SAREL des choix stratégiques durables qui visent l'appui à la gestion de la sécurité alimentaire dans les départements de Dakoro et d'Abalak.
Ces stratégies reposent sur les principes de base suivants :
- Considérer dans les choix stratégiques le caractère multidimensionnel du concept de la sécurité alimentaire et les différentes facettes de la vulnérabilité. Il s'agira d'intégrer la disponibilité et l'accessibilité aux céréales et aliments bétail à d'autres aspects tels : la mobilisation des revenus monétaires, le changement de comportement vis-à-vis de la gestion des ressources et de la sécurité alimentaire tributaire de plusieurs facteurs (culturels, religieux, technique, institutionnel et juridique, technologique, économique, politique, etc…..) ;
-contribuer à la mise en œuvre des politiques nationales et communales de gestion de la sécurité alimentaire. En se positionnant comme un accompagnateur pour la mise en œuvre des orientations, dispositifs et cadre institutionnel et opérationnel concernés ;
-prendre en compte des acquis du projet PROXEL qui a précédé le SAREL, tout en maintenant le souci de les consolider ;

-rester dans le contenu du dossier du projet SAREL en ce qui a trait à l'objectif global fixé, les zones d'interventions, le secteur d'intervention, les types de groupes cibles (ménages en grande vulnérabilité alimentaire, les pasteurs et agropasteurs, responsables de SVPP et auxiliaires, communes et services techniques déconcentrés, autres partenaires), les ressources (humaines, financières, matérielles et temps), les instruments retenus et les approches (concertation entre les différents partenaires, coordination par les communes, consultation et implication des bénéficiaires, favoriser les synergies d'actions avec d'autres partenaires, concertation et implication des autres acteurs). Il s'agira de faire alors des propositions qui visent à adapter les instruments aux réalités du milieu de chaque département ;

- favoriser et promouvoir l'esprit d'anticipation dans la gestion de la sécurité alimentaire au niveau communes, communautaires et ménages ;
- veiller au maintien de l'équilibre du système pastorale (plus particulièrement le complexe triangulaire : Ressources – Famille – Troupeau) ;
- développer et favoriser l'intercommunalité en matière de sécurité alimentaire. En créant des conditions d'échange sur le plan économique entre les différentes communes des départements.

VI Les choix stratégiques à privilégier par le SAREL

Les choix stratégiques proposés ci-dessous tiennent compte également des caractéristiques, opportunités et contraintes spécifiques à chaque département et à chaque zone agro écologique.

6.1 Pour le département de Dakoro

Les trois zones agro écologiques du département ont été considérées :

- **Zone Agricole**

Elle est caractérisée par :

- une population sédentaire fortement peuplée des Haoussa. La Taille de ménage est grande et la polygamie est largement pratiquée. Il existe plusieurs organisations associatives communautaires constituées à l'initiative propre des populations ou suscitées par des projets (groupements des femmes, les groupes féminins de tontines, les groupes socio professionnels, etc..). L'économie repose principalement sur l'agriculture, pratiquée par les hommes et les femmes. Cependant les femmes ont difficilement accès à la terre. Les produits de récolte servent à la consommation du ménage et à la vente. Les ménages sont confrontés chaque année au plan alimentaire à la période de soudure. Période au cours de laquelle plusieurs hommes partent en exode dans l'espoir d'obtenir le complément en besoin du ménage.

L'élevage représente la seconde activité économique. Les femmes et les enfants sont généralement les plus touchés par l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

A la récolte, les prix des produits agricoles sont bas et très élevés pendant la soudure.

Il existe par endroits des infrastructures/initiatives de prévoyance de la gestion de sécurité alimentaire (BC, champs collectifs), mises en place par les communautés elles-mêmes et/ou avec l'appui des partenaires. Plusieurs partenaires interviennent dans la zone en matière de sécurité alimentaire (CARE, MSF, CADEV, CRS, ASB, etc.)

Les stocks initiaux des BC et leurs renforcements sont de plusieurs origines : les cotisations en nature et en espèce des membres, les produits des champs collectifs et les appuis externes

Les femmes en plus de l'agriculture et l'élevage entreprennent d'autres activités génératrices de revenus (embouche, petits commerce, etc). Le faible pouvoir d'achat des femmes rend difficile le financement de ces AGR. Les revenus des femmes son orientés plus vers les dépenses sociales

Les revenus des hommes sont essentiellement dirigés vers les charges familiales et le financement des travaux agricoles.

Opportunités en termes de gestion de la S.A.

En matière de gestion de la sécurité alimentaire la zone offre plusieurs opportunités, à savoir :

- L'existence de terres propices à l'agriculture ;
- La disponibilité du capital humain de production agricole (hommes et femmes) ;
- La proximité des services d'encadrement (services déconcentrés de l'Etat) ;
- La proximité des pôles de commercialisation des produits agricoles (marchés) ;
- L'expérience de la pratique agricole est ancestrale ;
- L'existence et la diversité des moyens de communication (routes, pistes rurales, téléphone, radio,..)

- L'intérêt de plusieurs partenaires pour cette zone ;
- La neutralité de l'organisation coutumière dans les initiatives individuelles et collectives de gestion de la S.A
- La bonne relation inter –communautaires ;
- Etc…

Contraintes liées à la gestion de sécurité alimentaire

Les obstacles sont aussi nombreux :

- L'insuffisance des moyens/de production ;
- L'inégalité dans l'accès à la terre (rapport Homme - Femme) ;
- La pression démographique ;
- La baisse de fertilité des terres agricoles ;
- Le faible pouvoir d'achat ;
- L'insuffisance d'opportunités de financement d'autres AGR ;
- Les pratiques de production sont restées ancestrales ;
- L'incertitude liée à la pluviométrie ;
- Le bradage et le gaspillage des produits agricoles ;
- Le faible rendement des cultures ;
- La pression parasitaire ;
- L'exode pratiqué par les hommes ;
- Etc…

Choix d'alternatives d'appui à la gestion de la sécurité alimentaire

Fort de cette problématique, il s'agira:

1-Promouvoir les capacités de production des ménages en facilitant l'accès aux intrants et ressources de production agricole, aux technologies adaptées et aux techniques plus performantes afin d'accroître les rendements et productivités.

2-Améliorer le revenu des ménages vulnérables par la diversification des opportunités entrepreunariales et par la sécurisation / valorisation des produits agricoles.

Ces deux axes stratégiques auront pour avantages de produire des impacts et effets suivants :

- La zone agricole devient un pôle d'approvisionnement durable et de proximité des autres zones du département ;
- Une meilleure occupation du potentiel humain ;
- Le pouvoir d'achat des ménages vulnérables de la zone s'est accru ;
- L'exode des bras valides de la zone est réduit ;
- Les populations de la zone adoptent des comportements de gestion de leurs ressources de manières plus économique et visionnaires ;
- La capacité des ménages de cette zone a surmonté la période de soudure s'est améliorée

Sur le plan opérationnel les actions suivantes sont à envisager :

-Mise en place d'un mécanisme de financement autogéré qui fera appel aux producteurs et aux potentiels associatifs du milieu (système de Warrantage) ;

-Appui à la structuration des producteurs pour une meilleure commercialisation de leurs productions (mise en place de l'organisation des producteurs, identification des opportunités de commercialisation entre communes du département) ;

-Renforcement du dispositif d'encadrement de proximité des populations en matière de la pratique des activités productives (agriculture, AGR) afin d'augmenter les rendements et productivité des cultures et la performance des AGR pratiquées ;
-Mise en place d'infrastructures de vente d'intrants et matériels agricoles (appuyer les structures paysannes à la mise en place des boutiques d'intrants agricoles auto gérées) ;
- Campagnes de sensibilisation pour un changement de comportement pour réduire le bradage et le gaspillage des produits agricoles

Revenons sur le système de warrantage ou crédit stockage proposé pour dire que c'est un moyen pour les producteurs agricoles de mieux valoriser leurs produits et une sécurisation de leur revenu. Ainsi le paysan peut accéder à un crédit lui permettant de faire face à ses obligations à la récolte et garder sa production pour les périodes de hauts prix. Pour l'Institution de Micro Finance (IMF) qui octroie le crédit cette garantie est plus fiable (Cecile BEAURE d'Augères, AFDI, 2007)
Le Warrantage permet ainsi au paysan de :

-mieux vendre sa production en la conservant jusqu'à la période des hauts prix ;
- garder sa production pour l'autoconsommation pour la période de soudure ;
- présenter une garantie pour avoir accès à un prêt ;

Le stock est placé dans un magasin géré par la communauté et l'IMF. Le magasin est fermé avec deux cadenas, une clé pour l'IMF et l'autre par le groupe stockeur. Un cycle de l'opération warrantage comprend plusieurs activités : animation et formation, demande de crédit, acceptation de la demande, mise en stockage, déblocage du crédit, fermeture du magasin, stockage, contrôles du magasin, pratique d'activités génératrices de revenu, remboursement du crédit et déstockage.
Le warrantage fait parti des produits que plusieurs IMF au Niger offrent à leurs clientèles.

- Zone agropastorale

La même attention accordée à la zone agricole peut être répliquée au niveau de la zone agropastorale tout en veillant également à la promotion de l'activité d'élevage par les actions visant le renforcement du capital (recheptalisation), l'amélioration de la santé animale (mise en place des APV) et l'accès aux aliments bétails (BAB). Pour dispositif d'approvisionnement sera le même que proposé pour la zone pastorale plus bas. Il consistera à la mise en place des points stratégiques de vente d'aliments bétail.

- Zone pastorale

Cette zone dans le département de Dakoro est caractérisée par : une population hétérogène composée de plusieurs communautés (peuls, touaregs et haoussa). Ces communautés sont établies dans les sites éparpillés dans l'espace pastoral. Quelques unes pratiquent encore le nomadisme. La transhumance (nationale et transfrontalière) bien qu'en perte de vitesse en raison de la sédentarisation progressive est aussi pratiquée.

L'activité économique principale est l'élevage. Cependant, l'agriculture est progressivement adoptée comme seconde activité. Plusieurs espèces sont élevées : camelins, bovins, ovins, caprins, asins, et volailles.
Les rapports hommes-femmes varient en fonction des communautés. Ceci en termes de division de travail. Chez les peulhs Bororo par exemple, l'exode est fortement pratiqué par les femmes.

La période pénurie alimentaire enregistrée chaque année est courte en année normale (de juillet à août) et s'étend sur toute l'année en année de crise.
La plus grande partie des revenus est utilisée pour l'alimentation des hommes et des animaux

Les populations s'approvisionnent en céréales/aliments bétail au niveau des marchés, auprès de producteurs et les BC/BAB implantés avec l'appui des partenaires.
Le fonctionnement et la performance des BC/BAB autos gérées, varient d'un site bénéficiaire à un autre. Les périodes de cession sont courtes et durent seulement 1 mois (juillet-août)

Les opportunités et contraintes liées à la gestion Sécurité Alimentaire.
La zone renferme des opportunités en matière de gestion de la sécurité alimentaire qui sont :

- L'existence d'un cheptel important ;
- La pratique de l'élevage est ancestrale ;
- L'existence de partenaires qui appuient dans le domaine de la sécurité alimentaire ;
- L'existence par endroits de BC/BAB installés avec l'appui des partenaires
- L'existence des marchés d'approvisionnement en céréales, aliments bétail et des points des dépôts vétérinaires ;
- Existence de plusieurs associations d'éleveurs au niveau départemental ;
- Etc…

Il existe aussi des contraintes de différentes natures. Il s'agit de :

- L'insuffisance de cohésion intercommunautaire
- La faible performance et viabilité des BC/BAB existantes
- La fragilité des ressources pastorales ;
- Les effets des crises récurrentes sur le capital animal (forte décapitalisation en temps de crise)
- Le système pastoral peu sécurisé.

Choix d'alternatives d'appui à la gestion de S.A.
Pour la zone pastorale, il conviendra de :
1- Sécuriser le système de production pastorale à travers le développement d'un dispositif d'approvisionnement stratégique de proximité et durable qui s'intègre dans la dynamique communale de gestion de la Sécurité alimentaire.

2- Améliorer la plus value du système de production animale en milieu pastoral en créant les conditions d'une meilleure gestion du troupeau, en développant des circuits rentables à l'éleveur de commercialisation afin qu'il puisse vivre de son activité et que son capital soit plus prospère.

Ces axes stratégiques contribueront à produire des effets et impacts suivants :

- Les éleveurs ont accès aux céréales et aliments bétails localement à des conditions abordables ;
- Il existe une meilleure interrelation entre les acteurs parties prenantes de la Sécurité alimentaire au niveau départemental, communal et communautaire ;
- L'intercommunalité est promue ;
- Une meilleure intégration des appuis au niveau de la commune en matière de S.A. ;
- La maîtrise d'ouvrage communal en matière de la gestion de la S.A. est assurée ;
- La production des zones agricoles est encouragée et le flux entre zone de production et zone pastorale est amélioré ;
- L'équilibre de la relation triangulaire est respecté

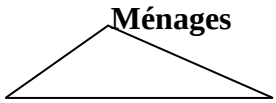

- Les revenus monétaires tirés de l'activité ce se sont accrus ;
- Les conditions de vie des éleveurs se sont améliorées ;
- La contribution de l'élevage à l'économie s'est accrue au niveau communal.

Sur le plan opérationnel Il s'agira de procéder à :

- mise en place d'un dispositif stratégique d'approvisionnement en céréales et aliments bétails à gestion inter communautaire ;

-appui au renforcement des capacités des acteurs concernés par la gestion de la sécurité alimentaire au niveau départemental, communal et local (SAP/CCA, Commune, CC/SA, SCAP/RU, CL/SA, autres organisations des éleveurs) ;

-Appui à la réponse des crises (opération vente à prix modéré, opération déstockage) ;

- Appui au renforcement des capacités techniques de gestion du troupeau (mise en place et formation/ assistance du réseau APV, sensibilisation pour un changement de comportement dans la conduite du troupeau) ;

- Appui au renforcement du capital des plus vulnérables qui ont subi une décapitalisation de leur cheptel suite aux crises qui se sont succédées (action de recheptellisation) ;

- Appui ciblé à la réalisation des infrastructures sociales (puits pastoraux, les parcs de vaccination) tout en évitant d'encourager la sédentarisation ;

-Appui aux actions de plaidoyer pour une application de la loi pastorale et une meilleure prévention des feux de brousse ;

- Appui à la structuration de la filière en vue d'améliorer le circuit de commercialisation du bétail (études, organisation des acteurs, prospection des opportunités de vente d'animaux) ;

Le dispositif stratégique d'approvisionnement envisagé implique plusieurs acteurs à différents niveaux :

National	
Régional	
Départemental	SAP/CCA ; Communes des zones productrices de céréales
Communal	Conseil Municipal/Commission spécialisée en charge de la Sécurité alimentaire ; Comité Communal de S.A (à mettre en place) ; PTF (projets, ONG international), services techniques, opérateurs économiques, associations d'éleveurs ; Les radio communautaires
Local	SCAP/RU ; Comité Local de S.A (CL/SA) ; Eleveurs de leurs organisations de base (BC,BAB, groupement)

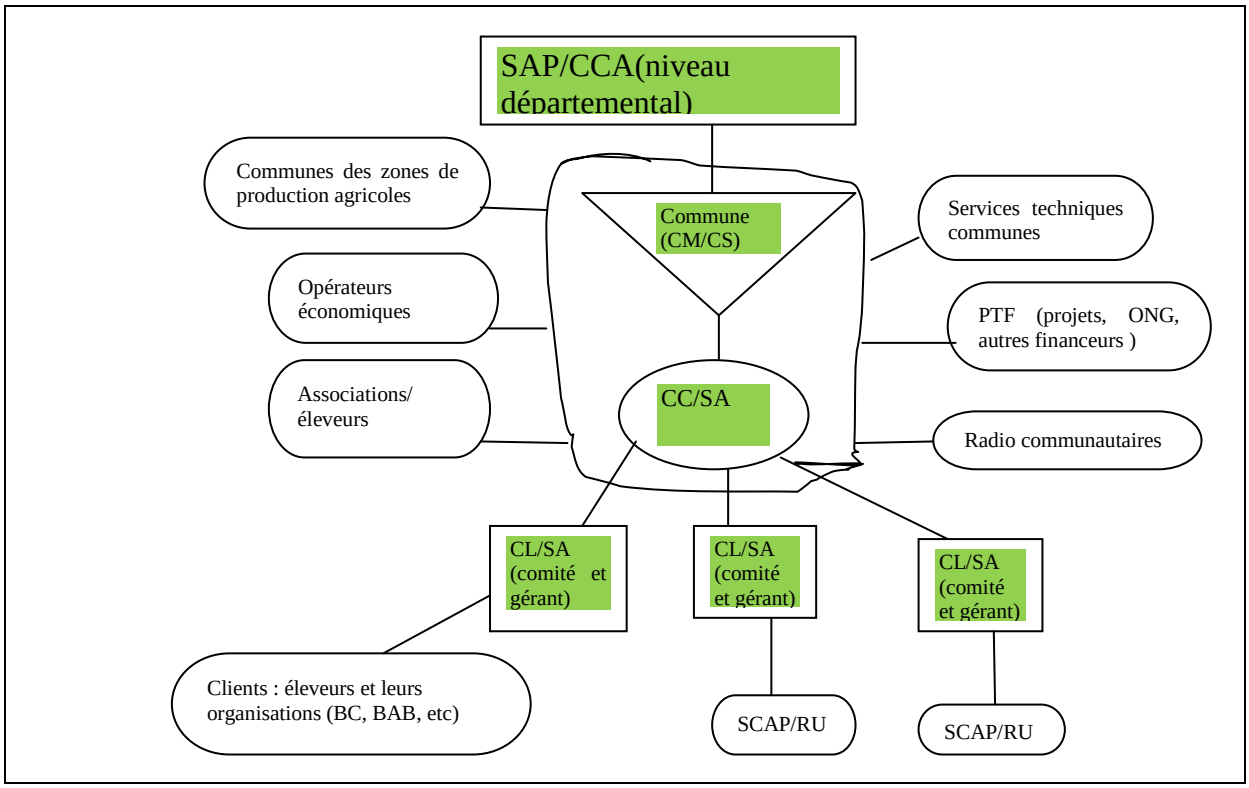

Le dispositif aura pour vocation de rendre disponible et accessible les céréales et aliments bétail en période de pénurie à travers des points de vente qui seront installés au niveau des sites/localités stratégiques. Les critères de choix des localités devront tenir compte des habitudes actuelles d'approvisionnement des éleveurs (les marchés locaux) et autres aspects que les initiateurs jugeront importants.

Les principaux acteurs sont : Le SAP/CCA, Le conseil communal, le Comité communal de sécurité alimentaire, le comités locaux de sécurité alimentaire. Ils seront appuyés par une multitude d'acteurs (les services techniques, les radio communautaires, les Partenaires techniques et financiers, les projets et programmes, la CCA, les organisations associatives des éleveurs, les SCAP/RU, etc …).

Dans l'opérationnalisation du dispositif les rôles suivants seront joués par les différents acteurs :

Tableau N°9: Les acteurs et leurs rôles dans le dispositif d'approvisionnement

Acteurs	Rôles
SAP/CCA	Superviser/contrôler le dispositif de sécurité alimentaire communal ; Aider à la recherche du financement de l'élaboration et la mise en œuvre des plans et requêtes en matière de sécurité alimentaire ; Remonter les informations au niveau communal, régional et national
Commune/CM/ commission spécialisée	Assurer la maîtrise d'ouvrage (tutelle du dispositif) ; Produire le plan de développement qui intègre les orientations en matière de sécurité alimentaire ; Mettre en place les comités communal et locaux de sécurité alimentaire ; Mettre en place les infrastructures de points de vente ; Superviser/contrôler le Comité communal de sécurité alimentaire et les comités locaux de sécurité alimentaire ; Formuler les requêtes et Rechercher le financement ; Développer et entretenir les relations d'inter communalité;
Comité communal de sécurité alimentaire (CC/SA)	Est l'organe opérationnel du dispositif dont l'acte de création est pris au niveau communal dans le cadre de la mise en œuvre de son sous plan de sécurité alimentaire ; Déterminer les besoins en approvisionnement ; Assurer les approvisionnements ; Assurer la passation des marchés ; Recruter et placer les gérants ; Encadrer les CL/SA ; Contrôler et superviser les CL/SA ; Déterminer les conditions et modalités de cession ;
Comité locaux de sécurité alimentaire (CL/SA)	Assurer au niveau local la gestion des stocks et des opérations de vente ; superviser et contrôler les gérants ; exprimer les besoins en approvisionnement et ré approvisionnements ;
Gérants	Ils sont placés au niveau des points de vente. Un contrat les lie avec le dispositif. Leur rôle est : assurer la gestion du stock, la tenue des outils de gestion, la réception des stocks et l'exécution des opérations de cessions ; Rendre compte au comité local ;
Partenaires Technique et financiers (ONG Internationale, projets)	Financer les requêtes du dispositif ; Renforcer les capacités techniques et opérationnelles du dispositif S'informer sur le fonctionnement du dispositif et participer au suivi et contrôle
Services déconcentrés de l'Etat	Encadrer le dispositif ; assurer le suivi et contrôle du

	dispositif ; Remonter les informations ; apporter les appuis conseils
Association/éleveurs	Remonter les informations ; apporter les appuis conseils Mener des actions de plaidoyer en faveur de la gestion durable et transparente de la sécurité alimentaire Participer au suivi du dispositif ; Mobiliser le financement en faveur du dispositif ; Mener des campagnes de promotion du dispositif ;
SCAP/RU	Sont des comités de système communautaire d'alerte précoce et de réponse aux urgences. Ils auront pour rôle de : de collecter et de remonter les informations pertinentes pour les prise de décision en matière de sécurité alimentaire
Les Eleveurs, leurs ménages et leurs organisations à la base (BC, BAB, groupements, etc…)	Ils constituent les bénéficiaires directs du dispositif en tant que client des points de vente.
Les radios communautaires	Appuyer à la sensibilisation et la promotion du dispositif
Les Communes des zones de production agricole et	Elles constituent des partenaires du dispositif en tant que soumissionnaires potentiels aux marchés de fourniture de céréale lancés par le dispositif.
Les opérateurs économiques	Ils constituent des partenaires du dispositif en tant que soumissionnaires potentiels aux marchés de fourniture d'aliments bétails lancés par le dispositif

6.2 Pour le département d'Abalak

Les deux zones agro écologiques du département ont été considérées :

- **Zone Agropastorale**

Elle est caractérisée par une diversité de communautés qui cohabitent. Il s'agit des touaregs, des peuls, arabe et des haoussas.

L'essentiel des revenus est tiré de l'agriculture, de l'élevage et de l'exode pratiqué par les hommes. L'élevage est pratiqué comme épargne en nature et source de revenu par les hommes et les femmes.

Les communautés chaque année même en année normale doivent faire face à la soudure, période à laquelle les greniers des agriculteurs sont vides, les prix des céréales sur les marchés sont élevés, et leur pouvoir d'achat très faible. L'exode, le salariat et autre petits métiers sont souvent les seuls recours pour les ménages.

Potentialité et contraintes

La zone renferme quelques potentialités en matière de sécurité alimentaire :

- Zone favorable à la production agricole (terres propices à culture pluviale et aux activités de maraîchage) ;
- Les hommes et les femmes pratiquent l'agriculture et l'élevage ;

Il faut citer aussi certaines contraintes, telles :

- La faible production agricole (Les produits de récoltes ne couvrent pas les besoins) du fait de faibles rendements enregistrés ;
- Le faible accès aux intrants et services d'encadrement ;
- L'insuffisance d'opportunités de financement des AGR ;
- Etc…

Choix d'alternatives d'appui à la gestion de S.A

Deux axes stratégiques sont envisagés :

1- Améliorer les revenus des ménages vulnérables par la diversification des opportunités d'entreprenariats

2- promouvoir les capacités de production des ménages en facilitant leur accès au capital, intrants et à l'encadrement en matière de production agricole et d'élevage.

La mise en œuvre de ces axes stratégiques peut produire des effets et impacts suivants :

- Meilleure occupation de la force de travail des communautés bénéficiaires ;
- Le pouvoir d'achat des ménages vulnérable s'est amélioré
- L'exode des bras valides de la zone est réduit
- La capacité des ménages à surmonter leur période de soudure s'est accrue ;
- Le revenu des ménages s'est accru

Pour l'opérationnalisation de ces axes stratégiques, les actions suivantes peuvent être envisagées :

- Renforcement des capacités des hommes et des femmes jugés vulnérables à identifier et entreprendre des activités génératrices des revenus (formations, appuis financiers aux individus /ménages ciblés à financer leurs initiatives) ;

- Appui au renforcement du capital des plus vulnérables qui ont subi une décapitalisation de leur cheptel suite aux crises qui se sont succédées (action de recheptellisation) ;

-Renforcement du dispositif d'encadrement de proximité des populations en matière de la pratique des activités productives (agriculture et d'élevage) afin d'augmenter les rendements et productivité;

-Mise en place d'infrastructures de vente d'intrants agricoles (appuyer les structures paysannes à la mise en place des boutiques d'intrants agricoles auto gérées) ;

-Mise en place d'infrastructures hydrauliques pour l'alimentation en eau des hommes et des animaux ;

- **Zone Pastorale :**

Cette zone est caractérisée par une population constituée de plusieurs communautés (Touareg, Peuls et Arabes) installées en agrégats homogènes dans l'espace pastoral. L'élevage est la principale activité de ces communautés.

Deux phénomènes prennent de l'ampleur dans cette zone, il s'agit de la sédentarisation progressive de ces populations nomades à l'origine et l'adoption de la pratique de l'agriculture par certaines communautés ou ménages.

La situation alimentaire est fragile et instable avec des périodes d'abondance qui s'alternent avec celles de pénurie. Les sécheresses récurrentes sont à la base de ce phénomène. Face à cette situation les ménages développent des stratégies individuelles ou attendent des appuis externes (Etat et projets).

Les BC et BAB, ainsi que des boutiques féminines installées sont les principales stratégies exogènes qui existent pour prévenir les périodes de pénurie. Malheureusement elles subissent des décapitalisations fréquentes ou disparaissent sous l'effet des crises répétitives et la mauvaise gestion.

Opportunités et contraintes

Des opportunités en matière de gestion de la sécurité alimentaire existent, on peut citer :

- Existence de ressources pastorales ;
- Expérience de la pratique de l'élevage par les communautés ;
- Existence de moyens de communication et lieux d'échanges (réseau téléphonique, marchés,...) ;
- Existence de fournisseurs de céréales et aliments bétail ;
- Toute la population s'adonne à l'élevage ;
- Existence de gros éleveurs qui disposent des milliers de têtes d'animaux ;

En termes de contraintes on peut noter :

- Le caractère contemplatif de l'élevage pratiqué par la majorité des éleveurs ;
- L'insuffisance d'infrastructures sociales et économiques
- L'insuffisance de sécurisation des ressources pastorales (pâturage, ressource en eau, etc.) ;
- Appropriation des espaces pastoraux par quelques gros éleveurs ;
- L'analphabétisme ;
- L'insuffisance des relations inter communautés ;
- L'insuffisance de valorisation des produits de l'élevage (le lait n'est pas suffisamment valorisé) ;
- La faible viabilité des BC / BAB ;
- Le poids culturels et religieux dans les rapports hommes-femmes ;
- Le poids du pouvoir traditionnel sur des initiatives de gestion de la sécurité alimentaire ;
- Etc…

Choix d'alternatives d'appui à la gestion de S.A

Deux axes stratégiques sont envisagés :

1- Sécuriser le potentiel pastoral en :

-Appuyant le développement d'esprit d'anticipation des éleveurs dans la gestion des ressources naturelles, infrastructurelles et de leur troupeau ;

- Renforçant le dispositif existant en matière de santé animale ;

-Appuyant la mise en place d'un système d'approvisionnement en céréales et aliments bétails à caractère communal de proximité et durable ;

-Développant des opportunités de commercialisation du bétail plus rentables par une meilleure organisation du circuit de commercialisation et une diversification des débouchés ;

-Appuyant la réalisation des infrastructures pastorales ;

-Appuyant les communautés et leurs organisations dans leurs actions de plaidoyer pour une meilleure prise en compte de l'élevage dans les politiques/approches/outils et pour une meilleure application des lois et règlements qui régissent le secteur.

2- Améliorer les conditions d'existence des ménages vulnérables en les dotant de capital bétail et en renforçant leur capacité à le gérer.

La mise en œuvre de ces axes stratégiques conduira aux effets et impacts suivants :

- Meilleure gestion des ressources et du capital productif
- La vulnérabilité des éleveurs face aux catastrophes est réduite
- Les troupeaux sont moins sujets à la décapitalisation
- Un meilleur maillage du service en santé animale
- La production animale s'est accrue
- Les revenus tirés de l'élevage se sont accrus
- Un meilleur contrôle interne dans la gestion des infrastructures autogérées d'approvisionnement en céréales et aliments bétails
- Situation sociale et économique améliorée
- Meilleur accès à l'alimentation

Pour cela les actions proposées concernent trois niveaux : communal, communautaires et ménages. Il s'agit de:

- Mise en place d'un dispositif stratégique d'approvisionnement en céréales et aliments bétails à gestion inter communautaire (le même proposé pour le département de Dakoro) ;

-Mise en place d'un réseau de comité de SCAP/RU en vue d'une meilleure remontée des informations sur le pastoralisme ;

-Appui au renforcement des capacités des acteurs concernés par la gestion de la sécurité alimentaire au niveau départemental, communal et local (SAP/CCA, Commune, CC/SA, SCAP/RU, CL/SA, autres organisations des éleveurs) ;

-Appui à la réponse des crises (opération vente à prix modéré, opération déstockage) ;

- Appui au renforcement des capacités techniques de gestion du troupeau (mise en place et formation/ assistance du réseau APV, sensibilisation pour un changement de comportement dans la conduite du troupeau et la sécurisation des ressources pastorales) ;

- Appui au renforcement du capital des plus vulnérables qui ont subi une décapitalisation de leur cheptel suite aux crises qui se sont succédées (action de recheptellisation) ;

- Appui ciblé à la réalisation des infrastructures sociales (puits pastoraux, les parcs de vaccination) tout en évitant d'encourager la sédentarisation ;

-Appui aux actions de plaidoyer pour une application de la loi pastorale et une meilleure prévention des feux de brousse ;

- Appui à la structuration de la filière en vue d'améliorer le circuit de commercialisation du bétail (études, organisation des acteurs, prospection des opportunités de vente d'animaux) ;

Conclusion

Les départements de Dakoro et d'Abalak connaissent une sécurité alimentaire déficitaire et récurrente marquée par également de crises alimentaires périodiques.
Le faible niveau de production agricole, combiné au faible niveau de revenu lié d'une part aux conditions de production agricole et animale fragiles à la merci des aléas climatiques et les inégalités d'accès aux services sociaux de base. D'autre part à l'insuffisance de sécurisation et de valorisation des ressources et produits du fait de certains comportements rétrogrades et peu visionnaires, expliquent la forte vulnérabilité des ménages dans ces départements et leur forte dépendance des marchés et d'autres moyens exogènes (BC, BAB, opérations d'urgence) pour s'approvisionner en céréales et aliments bétail.

Toutefois la situation alimentaire et de vulnérabilité diffère d'une zone agro écologique à une autre.

La faible viabilité des BC/BAB constatée par endroits (plusieurs études sont formelles sur cette question) conduit à revoir les dispositifs d'approvisionnement en céréales et aliments bétails et à explorer d'autres alternatives. L'une des raisons fondamentales de la faillite de cet instrument dans les zones agropastorale et pastorale est sans doute liée à son caractère communautaire et la mauvaise gouvernance.

Les interventions futures en plus d'opter pour des dispositifs d'approvisionnement en céréales et aliments bétail plus adaptés au milieu, devront s'intéresser à la promotion des secteurs productifs et encourager les changements de comportements qui favorisent la sécurisation des ressources et la valorisation des produits.

Principaux documents consultés

Afrique Verte Niger : *Etude sur les banques céréalières dans les zones d'intervention de Afrique Verte Niger,* Afrique verte/Niger, Niamey, 2006, p25

Besacier C. : *Fiche de d'expérience. Appel à contribution. Les systèmes d'information et de prévention des crises,* RéDév/GRET, *Niamey, p10*

CC/SAP : *Informations nationales sur la prévention et la gestion des catastrophes au Niger,* CC/SAP/CabPM, Niamey, p19

Coopération Luxembourgeoise de développement : *Agriculture et sécurité alimentaire. Stratégie et orientation 09,* MAE/DCD, 2009, p24

Maman Y. : *Analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA). Collecte et analyse des informations secondaires,* PAM/ ODAV, Rome, 2005, p84

Marty A. : *Les organisations coopératives en milieu pastoral. Héritage et enjeux,* cah. Sci. Hum. , 1990, p15

PAM : *Chocs et vulnérabilité au Niger. Analyse des données secondaires,* PAM/VAM, Rome, 2010, p77

Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger : *Typologie des banques céréalières au Niger,* Note Banques céréalières n°1 / Typologie, Niamey, 2010 ; p3

SAP et INS : *Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger,* CC/SAP/CabPM, Niamey, 2007, p171

Slater R. et Maxwell S. :*.la gestion de la sécurité alimentaire. Les implications pour les pays ACP In Dossier sécurité alimentaire,* Le courrier ACP-UE n°197 mars-avril 2003, p51

Soumaila S. et Wada H. : *Etat des lieux des banques céréalières. Rapport provisoire,* CCA/CabPM, Niamey, 2009, p44

Les annexes

Annexe N°1 : liste des personnes rencontrées

Annexe N°1 : liste des personnes rencontrées

Noms et prénoms	**Dates**	**postes**	**structures**	**lieu**
Stephane PIL	15/11/10	Coordonnateur VSF	VSF/B	Niamey
Ibrahim Tijani Alou	16/11/10		PAM	Niamey
Ousmane Arbonkano	19/11/10		CCA	Niamey
Doula Hassane	19/11/10		DACPOR	Niamey
Amadou Mamane	19/11/10	Directeur	DACPOR	Niamey
Bassirou	19/11/10	Coordonnateur AFV	AcSSA /AFV	Niamey
Yacouba Ibrahim	21/11/10	Gestionnaire	Projet SAREL	Dakoro
Boubacar Moussa Amadou	21/11/10		Projet SAREL	Dakoro
Almou	21/11/10	Agent terrain	Projet SAREL	Dakoro
Issa Hassane	22/11/10	SG	Préfecture	Dakoro
Yacouba Sanda	22/11/10	Directeur	DDA	Dakoro
Amadou Mamadou	22/11/10	Coord	ASB	Dakoro
Moussa Mamane	22/11/10	Directeur	DD/El	Dakoro
Mahamane Hamidou Lawali	22/11/10	Chef projet	PARDESA/CARE	Dakoro
Mondian Djibo	22/11/10	Président	CAPONG	Dakoro
Almou, Alhousseini, Aziz, Souleymane	26/11/10	Membres équipe mission auto évaluation des BC/BAB	SAREL	Akka mountodji
Mahamane Salissou Bawa	03/12/10	DDA	Direction Agriculture	Abalak
Moussa Ali	03/12/10	DDAT/DC	Direction Aménagement du Territoire /Développement communautaire	Abalak
Dr Issoufou Sabo	03/12/10	Promoteur SAPROX	SAPROX	Abalak
Saley Issaka	07/12/10	Responsable DAC/POR	DDA	Abalak
Idrissa Alassane	07/12/10	Dir adjoint DD/Elevage	DD/El	Abalak
Equipe projet SAREL	07/12/10	Gestionnaire de base	SAREL	Abalak
Hamed Billou Mohamed	07/12/10	administrateur	Jemed	Abalak
Ibrahim Mohamed	07/12/10	président	Masnat	Abalak